L'Opinion
www.lopinion.ma
Partageons l'Information
Lundi 13 juillet 2020 / N°19.212 - Directeur de la publication : **Majdouline EL ATOUABI**

Cession de la SAMIR à l'Etat

L'Istiqlal apporte son soutien

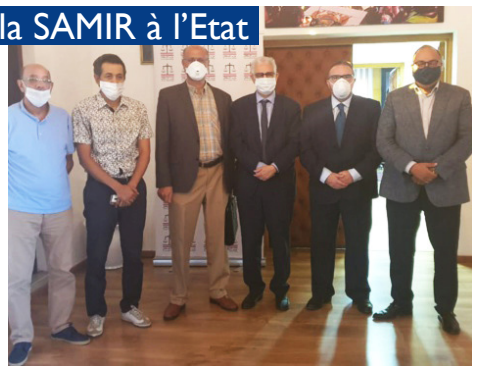

P 6

Perspectives continentales

L'urgence économique face à la pandémie

P 8

Augmentation du SMIG et du SMAG

Le mystérieux destin du dialogue social

P 4

Rabat

Dans la capitale marocaine de la culture, l'art est de retour

P 11

Mission parlementaire

Le milieu carcéral passé au crible des députés

Après 18 visites sur le terrain dans trois régions différentes du Royaume, des rencontres avec diverses parties prenantes et plusieurs mois de travail, la mission exploratoire parlementaire qui s'est penchée sur les prisons marocaines a présenté mercredi dernier son rapport. Quarante recommandations ont été émises pour l'amélioration des conditions de détention et des chances de réinsertion de la population carcérale. Si la mission a largement salué la collaboration des autorités concernées pour faciliter son travail, son rapport dépeint des prisons marocaines dont les conditions ont certes évolué ces dernières années, mais qui continuent à souffrir de plusieurs problèmes structurels.

Lire en page 2 l'article de **Oussama ABAOUSS**

Loi de Finances rectificative

L'essentiel des amendements proposés par l'Istiqlal

Le Parti de l'Istiqlal, une des premières formations politiques à avoir appelé à une loi de finances rectificative, réagit au projet que vient de dévoiler le Gouvernement qui, aux yeux des Istiqlaliens, au lieu de s'attaquer aux ruptures nécessaires avec les aspects de la crise et enclencher les conditions tant souhaitées à une relance économique, baigne dans une pure et simple logique de reprise des activités économiques.
Ce qui reste en deça des attentes au moment où les projections macroéconomiques ou microéconomiques, sont loin d'être rassurantes.
Et c'est d'ailleurs ce qui a poussé le Parti de l'Istiqlal à formuler griefs et amendements à ce projet en vue de mieux redéfinir les priorités des politiques publiques.

Lire en page 5 l'article de **Saâd JAFRI**

L'Opinion

Hamid YAHYA

Notre sport national « roule » avec du provisoire !

A quoi servent les commissions provisoires ? Réponse manu militari à cette question : Les commissions provisoires ne servent à rien. Nous sommes intimement convaincus qu'il est temps d'abroger la loi, le règlement, l'alinéa où l'on ne sait quoi qui autorise l'instauration d'une commission provisoire. Le ministère de la Jeunesse et des Sports est passé champion dans l'installation des commissions provisoires à propos de tout et de n'importe quoi. Ces dernières, depuis leur création, n'ont rien apporté de positif. Au lieu de prendre les choses en main, les différents ministres recourent à ce qui ressemble, étrangement, à un subterfuge pour contourner une situation devant laquelle ils restent impuissants. Les efforts déployés se transforment en parodie qui les rend encore plus ridicules. D'ailleurs, aucune discipline sportive n'a échappé à ces maudites commissions provisoires. Et ce n'est pas fini ! Moult fédérations se bousculent au portillon des comités provisoires. Le basket et le rugby vont donner le coup d'envoi à d'autres fédérations où les querelles intestines sont légion.
Remarque importante : tous les comités provisoires agissent par la méthode du « copier-coller », avec un dénominateur commun dès leur investiture : celui de tenir une assemblée générale extraordinaire pour, tenez-vous bien, changer les statuts. D'un autre côté, quels sont les critères pour élire les membres et leur président ? Certains de ces employés ou cadre-joker se retrouvent, comme par hasard, dans chaque nouvelle commission qui voit le jour.
Vivement l'enterrement des commissions provisoires et leur remplacement par des moyens plus efficaces, plus adaptés et… plus modernes !

39% **des détenus au Maroc** le sont à titre provisoire. Ce taux élevé, conjugué au manque des budgets suffisants, explique la surpopulation dont souffrent les prisons marocaines.

Il est nécessaire d'allouer plus de moyens aux institutions carcérales afin de permettre d'humaniser encore plus les prisons marocaines. ***Omar Abassi***

Mission parlementaire

Le milieu carcéral passé au crible des députés

Interview avec M. Omar Abassi, membre du groupe Istiqlalien « Pour l'Unité et l'Egalitarisme », président de la mission exploratoire temporaire sur les établissements pénitentiaires.

Mercredi dernier, après plusieurs mois d'enquête sur le terrain, la mission exploratoire temporaire qui s'est penchée sur la thématique du milieu carcéral au Maroc a présenté son rapport devant la commission parlementaire «Justice, Législation et Droits de l'Homme». M. Omar Abassi, président de la mission parlementaire exploratoire, a répondu à nos questions :

- Pourquoi cette mission exploratoire a-t-elle été considérée comme « très poussée » ?

- Contrairement aux autres missions précédentes qui se sont penchées sur les institutions carcérales, notre mission ne s'est pas limitée à de simples visites de terrain. Nous avons fait des séances d'écoute pour avoir écouté les avis des diverses parties prenantes (ministres, société civile, CNDH...). Une journée d'étude organisée avant le lancement de la mission -où nous avons invité des universitaires et des spécialistes des droits de l'Homme - nous a permis de discuter ensemble de la bonne méthodologie à adopter. Nous avons également préparé toute une étape préliminaire où nous avons consulté les rapports des missions précédentes ainsi que toutes les références et publications pertinentes. Ce qui nous a permis d'élaborer une approche méthodologique différente.

- Comment ont été choisis les établissements représentatifs qui ont été visités par la mission ?

- Au début, les différents groupes parlementaires ont fait une présélection de 7 ou 8 établissements carcéraux. Au vu des moyens qui peuvent être accordés à cette mission, le bureau de la Chambre des Représentants a retenu les 3 établissements représentatifs situés dans 3 régions différentes. Mais, globalement, les recommandations émises suite à la mission exploratoire sont valables pour la situation carcérale dans l'ensemble du Royaume.

- Comment se sont déroulées les visites dans les prisons ?

- Nous avions la possibilité de visiter librement les établissements qui ont d'ailleurs fait preuve d'engagement et de coopération. Nous avions organisé des séances d'écoute et d'échange direct et interactif avec les prisonniers. Nous avions par exemple passé plus de 2h avec des personnes incarcérées dans l'affaire d'Al Hoceima. Les membres de la mission prenaient également le temps d'écouter et d'échanger avec les divers fonctionnaires et gardiens des prisons visitées. Dans nos visites, nous étions plus dans une observation sociologique et anthropologique.

- Comment peut-on résumer les constats faits par la mission ?

- Nous tenons d'abord à saluer les efforts déployés par notre pays pour améliorer les conditions des institutions et populations carcérales. Cette évolution s'est faite grâce aux Hautes Instructions de SM le Roi, suite à ses visites à des institutions carcérales, et aussi grâce à l'implication de la Fondation Mohamed VI pour la Réinsertion des Détenus que SM préside. Il y a de ce fait un certain nombre d'acquis qu'on ne peut que saluer (le programme Moussalaha, l'ouverture des prisons sur leurs environnements, la suppression des «paniers »…). Il y a cependant des problèmes structurels –la surpopulation carcérale notamment- qui ont besoin d'un travail collectif de toutes les parties prenantes.

M. Omar Abassi, député istiqlalien et président de la Mission Parlementaire Exploratoire Temporaire sur les établissements pénitentiaires en compagnie des membres de la mission et de M. Mohamed Salah Tamek délégué général à la DGAPR.

- Pourquoi n'existe-t-il pas au Maroc la possibilité de mettre en place un programme de travaux d'intérêt général ?

- Cela fait partie de ce que nous demandons. Mais pour y arriver, il faut un changement du cadre légal. L'arsenal juridique qui réglemente les procédures et milieux carcéraux sont actuellement dépassés au vu des évolutions qu'a connues la société. D'où notre recommandation d'accélérer la préparation puis la mise en œuvre d'un nouveau projet de loi qui réglemente les institutions carcérales et qui apporte des solutions adaptées aux problèmes structurels que connaît encore le secteur.

- Parmi les quarante recommandations formulées dans le rapport de la mission, quelles sont selon vous celles qui sont les plus importantes ?

- Nous considérons que toutes les recommandations sont importantes vu qu'elles sont le fruit d'un dialogue et d'un échange multilatéral profonds. Cela dit, s'il fallait prioriser, je pense qu'il faut souligner la nécessité d'allouer plus de moyens aux institutions carcérales afin de permettre d'humaniser encore plus les prisons marocaines. L'encadrement médical est également un axe qui, malgré les efforts consentis, doit être amélioré. Il est aussi impératif de veiller à améliorer la situation des personnes qui travaillent dans le milieu pénitencier.

Le défi majeur, c'est l'augmentation des moyens qui doivent être alloués à ce domaine, car cela ne peut qu'améliorer la situation et solutionner les divers problèmes structurels.

Recueillis par Oussama ABAOUSS

Repères

Première phase d'une stratégie de la DGAPR

La mission observatoire du milieu carcéral intervient après l'achèvement de la première phase du programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR) lancée en 2016. Axée sur la «réforme du système pénitentiaire pour une meilleure réinsertion sociale» cette première phase avait été lancée en partenariat avec le PNUD, avec l'accompagnement technique de la Rabita Mohammadia des Oulémas et l'appui financier du Gouvernement du Japon.

Les parties prenantes qui n'ont pas coopéré

Si la Mission exploratoire des établissements pénitentiaires a insisté lors de la présentation de son rapport sur la coopération et l' engagement total de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion afin de réussir la mission, M. Omar Abassi a néanmoins pointé le manque de coopération de certaines parties prenantes. « C'est le cas du ministère de la Santé et du ministère de l'Agriculture notamment qui n'ont malheureusement pas donné suite favorable à nos demandes », nous a-t-il confié.

Crise sanitaire

Les prisons marocaines face au défi de la pandémie de Coronavirus

Alors même que les prisons marocaines sont surpeuplées et représentent des lieux fermés qui pourraient favoriser la propagation rapide du Coronavirus -en cas de l'apparition d'un foyer pénitencier-, M. Omar Abassi, président de la mission exploratoire temporaire, nous a affirmé que la gestion de la pandémie au niveau des établissements pénitenciers a été exemplaire. « Il y a eu beaucoup d'abnégation de la part du personnel carcéral qui s'était vu obligé de se confiner dans les établissements pendant plusieurs semaines. Globalement, j'estime que notre pays a réussi à limiter la propagation du virus dans le milieu carcéral et à maîtriser les quelques foyers qui sont apparus », a-t-il ajouté. Pour limiter les risques de propagation du Coronavirus, la DGAPR avait mis en place un comité central de veille afin de développer des plans intégrés et multidimensionnels pour faire face à l'épidémie conformément aux mesures prises par les autorités compétentes au niveau national sur la base des recommandations et directives de l'OMS et dans le respect des droits humains des détenus. La DGAPR a par ailleurs dès le début de la pandémie mis en place un protocole d'urgence qui a, au fur et à mesure de la pandémie, listé les actions et conduites à tenir au niveau des établissements pénitenciers. La DGAPR a veillé à faire un suivi continu des prisons où ont été enregistrés des cas de Coronavirus en prenant à chaque fois les dispositions nécessaires afin d'endiguer la propagation de la maladie à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements concernés.

Organisation

La mission exploratoire parlementaire au four et au moulin

La mission exploratoire temporaire sur les établissements pénitentiaires, composée de 13 membres affiliés à différents groupes parlementaires, a visité 3 institutions carcérales : la prison Moul Bergui à Safi, la prison locale d'Aïn Sebaâ à Casablanca et la prison de Toulal 1 à Meknès. Selon le rapport de cette mission, ces visites se sont déroulées du 4 janvier au 7 février 2019. Lors de la présentation du rapport devant la commission parlementaire «Justice, Législation et Droits de l'Homme», M. Réda Bougmazi, rapporteur de la mission exploratoire temporaire, a souligné que 18 visites de terrain ont été effectuées dans les 3 régions où sont situés les établissements visités. « En plus des heures de déplacements et des heures de travail qui se fait en dehors du cadre des visites, la mission a totalisé quelque 57 heures de travail continu. A cela s'ajoutent 17 jours de travail au sein du Parlement, ce qui équivaut à 20 heures supplémentaires. Les 7 derniers jours ont été réservés à la préparation du rapport final », a par ailleurs précisé M. Bougmazi.

L'info...Graphie

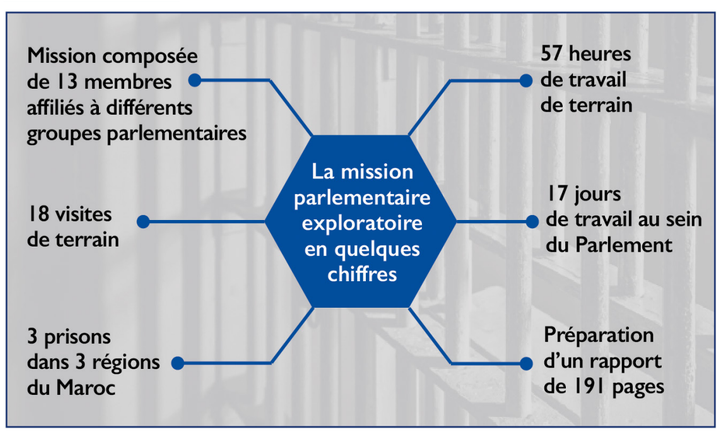

Surpopulation carcérale

Le défi majeur des prisons marocaines

Selon la Mission Parlementaire Exploratoire Temporaire, le problème majeur des prisons marocaines est la surpopulation carcérale. Les enquêteurs ont constaté que la prison d'Aïn Sebaâ, à Casablanca, héberge 7555 détenus, alors que sa capacité d'accueil est de 5000 individus. À la prison de Moul Bergui, à Safi, la capacité limite est de 1449 prisonniers alors qu'elle en héberge quelque 2558 détenus. La prison de Toulal à Meknès totalise pour sa part 1949 personnes au lieu des 1504 détenus. Ce constat s'explique par l'inadéquation des budgets et moyens dont dispose la DGAPR avec le nombre des prisonniers qui a par ailleurs augmenté de 20% ces dernières années. L'autre fait qui contribue grandement à ce phénomène étant le nombre record de détenus à titre provisoire. Selon M. Mohamed Salah Tamek, responsable de l'administration pénitentiaire, qui était présent à cette réunion de présentation du rapport de la mission exploratoire, le taux des détenus à titre provisoire dans les prisons marocaines serait de 39%. Le rapport souligne notamment que le Maroc enregistre un des taux les plus élevés dans le monde en matière de détention provisoire. Or, ces détenus sont, pour la moitié d'entre eux, soit acquittés, soit condamnés à des peines de prison avec sursis. La mission parlementaire exploratoire recommande à cet égard l'adoption d'une politique pénale basée sur la restriction des conditions de poursuite judiciaire en état d'arrestation ainsi que l'accélération de l'adoption des sanctions alternatives.

Augmentation du SMIG et du SMAG

Le mystérieux destin du dialogue social

Le premier round du dialogue social organisé vendredi 10 juillet n'a abouti à aucun compromis. Un deuxième round, qui sera précédé de tractations en coulisses, est programmé pour cette semaine.

Selon une déclaration à la MAP de Saâdeddine El Otmani, donnée à l'issue de la réunion du vendredi, il a été convenu de tenir un deuxième round du dialogue social tripartite «pour déterminer les problématiques et proposer des solutions réalistes». Ceci dit, le deuxième round serait prévu cette semaine et sera précédé par des négociations en coulisses pour préparer le terrain.

Les travailleurs rémunérés au SMIG et au SMAG sont censés bénéficier d'une augmentation de 5% de leurs revenus. Ceci en application du décret 2.19.424 adopté en juin 2019, au lendemain de la conclusion de l'accord tripartite sur le dialogue social, signé durant le mois d'avril de la même année entre le gouvernement, d'une part, et le patronat et les syndicats les plus représentatifs, d'autre part. Accord qui avait institué une augmentation du SMIG et du SMAG à hauteur de 10% échelonnée sur deux années : 2019 et 2020. Sauf que cette augmentation, dont la première tranche de 5% avait été

actée le 1er juillet 2019, intervient en pleine période de crise post-Coronavirus, dans un contexte où de larges pans du tissu économique national sont littéralement à terre. Ce qui laisse planer de sérieux doutes quant à sa traduction réelle sur les bulletins de paie du mois de juillet en cours.

Pas de dialogue sans volonté politique

Le 24 juin, soit moins d'une semaine avant l'entrée en vigueur de la deuxième hausse du SMIG et du SMAG, une rencontre qui se profilait comme celle de la dernière chance pour trouver un terrain d'entente dans ce dossier épineux, organisée entre le ministre du Travail et les représentants du patronat et des syndicats, s'était soldée par un échec après avoir trébuché sur une question de méthodologie, les syndicats s'étant légitimement accrochés à un règlement de cette question dans un cadre institutionnel dédié, calqué sur le modèle du Comité de Veille Economique (CVE) où ils ne sont pas représentés. A l'issue de cette rencontre, Mohamed Amekraz avait promis qu'une proposition de solution allait être faite dans les 48 heures. Mais comme souvent, il n'en sera rien.

Pourtant, ce ne sont pas les solutions qui manquent pour éviter le pourrissement d'une situation déjà problématique qui risque d'aboutir, si rien n'est fait, à une grave crise sociale. Parmi les options qui se profilent, plusieurs voix appellent aujourd'hui à la convocation urgente d'un nouveau dialogue tripartite dans le cadre duquel un rééchelonnement de la deuxième tranche de hausse du SMIG et du SMAG pourrait être étudié et acté selon une approche sectorielle taillée sur mesure en fonction du degré de difficulté de chaque secteur économique et professionnel. Mais cela présume une réelle volonté politique, loin de tout calcul politicien et pré-électoraliste.

Hajar LEBABI

Tweeto gramme

Nyctophilia
@UneducatedAmine

Esthétiquement Rabat est plus belle que Casa
Ndlr: évidemment, mais moins farouche... stop

Agence France-Presse
@afpfr

«Tout est mort», lâche le propriétaire d'un bar en face de la la mosquée-cathédrale de Cordoue. L'Espagne intérieure vidée de ses touristes par la pandémie
Ndlr: d'où l'utilité du buzz international créé par Erdogan autour de la cathédrale-mosquée de Sainte-Sophie... stop

Emmanuel André
@Emmanuel_microb

Oui, une deuxième vague peut être plus importante que la première. Exemple en #Israel . Continuons à respecter les règles qui permettent de prévenir cela...
Ndlr: c'est le moment où jamais pour apprendre à surfer... stop

Café pédagogique
@cafepedagogique

La réouverture des écoles a bien relancé l'épidémie selon Santé publique France : «augmentation est plus marquée chez les enfants de moins de 15 ans (+69%). Cette tendance à la hausse peut s'expliquer par la reprise de l'école»
Ndlr: finalement, il ne fait pas que des mauvais choix Amzazi... stop

Rita M
@RitaMediaManiaK

Je chantais encore Cabestan Cascade Petit Rocher et me disait qu'elle n'aurait jms pu faire un Tube similaire pour les rbatis ... a rabat ns nous n'avons aucun endroit du mm délire #paroledeRbatia #lucidité
Ndlr: Casbah des Oudayas, tour Hassan, Chellah, médinas de Rabat et de Salé, embouchure du Bouregreg, forêt de Maamoura, Parc Ibnou Sina... Nous, notre délire à Rabat, c'est l'histoire et la nature, les vraies... stop

Hatimuuus©
@Hatimuuus

Est ce qu'on est le seul pays au monde ou le CDG partage des articles de « Waw regardez comment notre pays a gérer le COVID » sachant que cette crise n'est pas encore terminée? Je me demande parfois si le mec fait du troll ou il est vraiment naïf pour croire ces articles.
Ndlr: sous-entendu nul n'est prophète chez lui... stop

Le360 - Français
@Le360fr

Première apparition masquée du président
Ndlr: haut les masques sur le ton cowboy de haut les mains ... stop

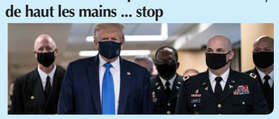

AVIS D'OFFRE DE PRIX

al omrane
Souss - Massa

Equipements privés à usage d'enseignement
AGADIR

La Société Al Omrane Souss Massa met en vente par offre de prix les équipements privés ci-dessous.

Retrait des dossiers de candidature au siège et toutes les agences commerciales de la société Al Omrane Souss Massa

Programme	Type	N° unité	Surface	Titre foncier	Mise à prix
AL FARAH ILOT 09	CRECHE	crèche	90,000	-	6000dh/m²
TARIK EL KHEIR ILOT 6	CRECHE	Garderie	153,800	-	6000dh/m²
TARIK EL KHEIR ILOT 14	CRECHE	CRECHE 1	232,000	247303/09	6000dh/m²

Dépôt des demandes Contenant un chèque certifié de 50% au siège social de la société Al Omrane Souss Massa sis Bd 29 Février, Talborjt, Agadir.
Du **07/07/2020 au 27/07/2020 à 17h.**

La commission de sélection des demandes aura lieu le **31/07/2020 à 10h00**, en présence d'un notaire au siège social de la société

N° Eco 080 100 15 16
Prix d'une communication locale
www.alomrane.gov.ma

Société Al Omrane Souss Massa
Av 29 Février, Talborjt Bp 321 Agadir
Al Omrane Souss Massa est une filiale du groupe Al Omrane
Tél : 05 28 84 12 10 / Fax : 05 28 82 34 99

Loi de Finances rectificative

L'essentiel des amendements proposés par l'Istiqlal

Après avoir exprimé ses réserves à l'égard du Projet de Loi de Finances Rectificative (PLFR) proposé par le gouvernement, le Parti de l'Istiqlal a listé une série d'amendements, dans la perspective de mettre ce texte de loi au niveau de la phase historique que traverse notre pays.

En effet, le PLFR se doit de procéder à une certaine réorientation de l'action publique dans la perspective d'amorcer un changement de cap à même de pallier les impératifs du moment et de mieux préparer le terrain au post Covid-19. Une préparation dont les maîtres mots sont la sauvegarde du pouvoir d'achat des ménages, la reconstruction du tissu productif national et le soutien des secteurs qualifiés de désormais prioritaires.

Accompagnement des entreprises et soutien aux ménages… des mesures phares

Parmi les amendements les plus marquants proposés par les Istiqlaliens figurent des articles relatifs au code général des impôts.

S'agissant des exonérations accordées aux salariés relevant des entreprises créées au cours des deux dernières années, le PI propose de généraliser ces mesures au profit de toutes les entreprises, notamment celles à forte croissance et emploi.

Afin de redonner espoir aux ménages et rétablir la confiance, les amendements proposés incluent également la défiscalisation des frais de scolarité. Il s'agit de prendre en considération des dépenses et frais de scolarité à hauteur de 6000 dhs par an et par enfant à condition que le total déduit ne dépasse pas 20.000 dhs. Pour ce qui est des réductions pour charge de famille, les Istiqlaliens appellent à une déduction du montant de l'impôt d'une somme de 1080 dhs par personne au lieu de 360 dhs. Toutefois, le montant total des réductions pour charge de famille ne peut pas dépasser 6.480 dhs, au lieu de 1.080 dhs.

Par ailleurs, il est également proposé de traiter les sommes versées par les entreprises sous forme de contributions, dons ou legs au Fonds spécial

Covid-19 au même titre que celles effectuées par le reste des contribuables. Il n'est pas possible de reverser une partie de ces contributions aux établissements en appliquant des déductions lors du calcul des impôts.

Afin d'endiguer les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'économie nationale, les héritiers de Allal El Fassi proposent également d'instaurer une exonération de la cotisation minimale, à titre exceptionnel, au profit des TPME pour les exercices 2020 et 2021. Ils appellent également à conserver, en termes de dépenses relatives aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, les mêmes dépenses du Budget 2020 afin d'éviter de retomber dans la situation qui avait prévalu en 2014.

La force de proposition istiqlalienne

Rappelons que le Parti de l'Istiqlal, une des premières formations politiques à avoir appelé à une LFR, avait adressé, début juin, un mémorandum au chef du gouvernement dans lequel il avait proposé un plan de relance décliné en une série d'axes stratégiques dont « la consolidation de la souveraineté nationale à travers le renforcement de la sécurité alimentaire, sanitaire, énergétique, hydrique, économique et financière ; le renforcement du rôle de l'Etat stratège, régulateur et acteur pour un meilleur service public aux citoyens, particulièrement en matière d'éducation et de santé ; la mise en place d'une gouvernance basée sur l'anticipation, l'intégration, la coordination et le ciblage tout en s'assurant que les décisions soient effectivement appliquées, que la mobilisation des moyens mène à un accès réel des bénéficiaires et que les exigences du court terme n'hypothèquent pas celles du long terme ; le renforcement de la cohésion sociétale à travers la réduction des inégalités sociales, territoriales et intergénérationnelles, y compris à travers la conduite d'une véritable transition écologique ».

Le tout dans la perspective de définir une vision intégrée et globale à même de procurer aux politiques publiques un minimum de cohérence et d'efficience.

Saâd JAFRI

Les griefs des Istiqlaliens

Le Comité Exécutif du PI avait indiqué que le projet de Loi de Finances rectificative s'est «consacré à une logique de reprise des activités au lieu de mettre en place les conditions nécessaires pour une relance économique, réelle et socialement responsable». Parmi les griefs des Istiqlaliens, il y a : l'incapacité du gouvernement à intégrer l'économie informelle dans le secteur formel, l'absence de mesures susceptibles d'augmenter les revenus et d'améliorer la situation économique et matérielle des familles, la consécration des disparités sociales et territoriales en raison de la décision du gouvernement de suspendre ou de reporter les investissements publics, la marginalisation du monde rural et surtout le manque de visibilité sur les priorités de la phase post-confinement, surtout en matière d'éducation et de santé.

Repères

Immobilier : Les amendements soutenus par le PI

Parmi les mesures du PLFR, figurait la réduction de 50% des droits d'enregistrement sur les biens immeubles d'habitation ne dépassant pas un million de DH. Puisque l'immobilier s'avère particulièrement touché par la crise financière découlant de la pandémie, il a été décidé de porter le montant à 2.500.000 dhs, avec aussi une extension pour les actes portant sur les acquisitions des terrains. La prorogation des délais des conventions relatives aux programmes de construction de logements sociaux a également été soutenue. Ainsi, les délais des conventions sur l'habitat social et les investissements seront prolongés de six mois.

Les amendements sur le tourisme acceptés par le gouvernement

Dans le cadre de la promotion du tourisme domestique, un amendement qui propose que les primes de vacances soient déductibles fiscalement a été approuvé. Néanmoins, les vacances offertes par les entreprises à leurs employés doivent nécessairement être à l'intérieur du territoire national. Le projet de loi a été approuvé à la majorité, avec 22 voix favorables et 10 voix contre. Ceci dit, la Chambre des Représentants tiendra lundi deux séances plénières consacrées à l'examen et au vote de la première partie de ce PLF.

الوكالة المستقلة لتوزيع الماء والكهرباء بمكناس
RADEM
REGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE DE MEKNES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite à la chute de production en eau potable de l'ONEE (branche Eau) évaluée à 300 l/s (25 920 m3/jour), la distribution de l'eau au niveau de certains quartiers de la ville de Meknès connaitra des restrictions partielles durant les périodes nocturnes entre 23h du soir et 07h du matin jusqu'à rétablissement de cette situation de déficit de production.
Pour pallier à ce manque de ressource qui dépasse les compétences de la RADEM, les services de l'ONEE (branche Eau) sont en cours d'achèvement des travaux de renforcement nécessaires, prévu avant le 24 juillet 2020.
L'alimentation normale en Eau Potable pourra être rétablie avant la date sus indiquée en cas de baisse des températures.

La Direction

الإدارة : 78، شارع الجيش الملكي ـ ص.ب : 38 ـ مكناس ـ الهاتف : 05.35.52.18.01/02/03 ـ فاكس : 05.35.52.28.22 ـ الرمز الضريبي : 04100215
Bureaux : 78, Av. des FAR, B.P. 38 - MEKNES - Tél. : 05.35.52.18.01/02/03 - Fax : 05.35.52.28.22 - ICE : 001628249000005 - I.F. : 04100215

106371

Brèves

Cinéma

La Commission d'aide dévoile ses projets

La Commission d'aide à la production des œuvres cinématographiques a tenu sa 1ère session au titre de l'année 2020, du 06 au 11 juillet au siège du Centre cinématographique marocain (CCM) à Rabat. Lors de cette session, la Commission a examiné 31 projets de long-métrage, 02 projets de documentaire, 07 projets de contribution à l'écriture de scénario et un projet de contribution à la réécriture de scénario, candidats à l'avance sur recettes avant production, ainsi qu'un film de court-métrage, candidat à l'avance sur recettes après production, indique un communiqué du CCM.

SM le Roi félicite le Président de Sao Tomé-et-Principe à l'occasion de la fête d'indépendance

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, M. Evaristo Carvalho, à l'occasion de la fête d'indépendance de son pays. Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de santé et de bonheur à M. Carvalho et de davantage de progrès et de prospérité au peuple de Sao Tomé-et-Principe frère.

Chambre des Représentants

Adoption en commission de la première partie du PLF rectificatif

La Commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants a adopté, dans la nuit de samedi à dimanche, la première partie du projet de loi de finances rectificatif n° 35.20 au titre de l'année 2020. Ce projet de loi qui a fait l'objet d'une série d'amendements a été approuvé à la majorité, avec 22 voix favorables et 10 voix contre.

Cession de la SAMIR à l'Etat

L'Istiqlal apporte son soutien

Le Front National de Sauvegarde de la Samir (FNSS) appelle les entités politiques et syndicales à voter deux propositions de loi.

La crise sanitaire et économique a mis en évidence l'importance de la sécurité énergétique de notre pays et de la défense des droits des consommateurs, ce qui a poussé à repenser le statut de la Société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage (SAMIR), privatisée en 1997. Une opération qui entre dans le cadre de la prise des mesures nécessaires pour lutter contre les répercussions économiques de la pandémie, et ce, conformément à l'article 5 du projet de décret-loi n°2.20.292 édictant des mesures spécifiques à l'état d'urgence sanitaire.

Dans ce sens, le Front National de Sauvegarde de la Samir (FNSS), continue à mener des initiatives et efforts destinés à demander la reprise de la production de la raffinerie de pétrole de la ville de Mohammedia et à protéger le pouvoir d'achat des consommateurs contre les prix exorbitants des hydrocarbures. Efforts déployés depuis la création du FNSS en juillet 2018. Pour cela, des représentants du FNSS ont présenté deux propositions de loi, l'une relative à la cession de la Samir à l'Etat marocain et l'autre au sujet de la régulation du secteur des hydrocarbures.

Constitué d'organisations politiques, syndicales et associatives, ainsi que du personnel de la raffinerie, d'experts, d'avocats et de parlementaires, le FNSS a tenu, au cours de cette semaine, des réunions avec les états-majors de partis politiques, dont le Parti de l'Istiqlal, et de syndicats.

Le FNSS a appelé ceux qui ont exprimé leur soutien aux deux propositions de loi d'engager sans délai les démarches nécessaires pour programmer la discussion parlementaire de ces deux projets de loi et les soumettre au vote des représentants de la nation, conformément à l'article 71 de la Constitution de 2011, permettant au Parlement de légiférer sur la privatisation et la nationalisation d'entreprises.

Nizar Baraka reçoit une délégation du FNSS

M. Nizar Baraka, accompagné de M. Mohamed El Hafed, député et membre du Comité central du Parti de l'Istiqlal, et de M. Ahmed Khil, inspecteur régional du Parti à Mohammedia, jeudi 9 courant, au Siège du Parti à Rabat, a reçu trois membres du FNSS, le président du Front, M. El Houcine El Yamani, son adjoint, M. Mohamed Benmoussa et M. Abdelghani Raki.

A cette occasion, M. Nizar Baraka a exprimé l'entière disposition du Parti de l'Istiqlal à apporter son soutien à toutes les initiatives visant la sauvegarde de la raffinerie, la protection de l'industrie nationale, le renforcement de la sécurité énergétique de notre pays et la défense des droits des consommateurs.

Safaa KSAANI

3 questions à M. El Houcine El Yamani, président du Front National de Sauvegarde de la Samir (FNSS)

« La SAMIR joue un grand rôle dans le développement de la région de Casablanca-Settat »

- Qu'est-ce qui a motivé votre présentation d'une proposition de loi sur la cession de la Samir à l'Etat ?

- Dans la conjoncture actuelle, marquée par la crise sanitaire et économique, une grande question a été posée : comment le Maroc pourra-t-il sécuriser ses besoins énergétiques, pétroliers notamment. Nous nous sommes dits que puisque l'Etat possède la créance de la Samir à hauteur de 70%, il suffit qu'il récupère les 30% et déposer une demande au Tribunal du commerce pour avoir la cession des actifs de la Samir. Tous les atouts techniques et juridiques sont présents. Une volonté politique est tout ce qui manque.

- En termes d'investissement et de création d'emploi, quel est l'apport de la Samir ?

- La Samir est une importante créatrice d'emploi. Elle permet à 1.200 ingénieurs et techniciens marocains d'y travailler de façon permanente et à 3.500 personnes chez les sous-traitants et intermédiaires. En total, la Samir offre en continu entre 4.000 et 4.700 emplois. Plus que ça, la Samir travaille en moyenne avec 140 Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Petites et Moyennes Industries (PMI). Ainsi, on parle de quelque 25.000 à 30.000 Marocains qui vont vivre grâce à la Samir.

- Y aurait-il d'autres avantages à la cession de la Samir à l'Etat ?

- L'impact local de l'activité commerciale de Mohammedia n'est pas des moindres sur le secteur de l'immobilier et commercial, entre autres. La Samir joue un grand rôle dans le développement de la région de Casablanca-Settat, de la ville de Mohammedia notamment.

Recueillis par Safaa KSAANI

Palestine

Macron demande à Netanyahu de s'abstenir de tout projet d'annexion de territoires occupés

Le projet israélien d'annexer des pans de la Cisjordanie est à même de nuire et de compromettre la solution à deux Etats, selon la présidence française.

Emmanuel Macron a demandé au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de renoncer à tout projet d'annexion de territoires palestiniens, une entreprise qui nuirait à la paix selon le président français, a rapporté l'Elysée vendredi, dans une prise de position pour la première fois affichée au niveau présidentiel.

Lors d'un entretien téléphonique jeudi, Emmanuel Macron a «rappelé» à Benjamin Netanyahu «l'engagement de la France pour la paix au Proche-Orient et lui a demandé de s'abstenir de prendre toute mesure d'annexion de territoires palestiniens», indique un communiqué de la présidence française. «Il a souligné qu'une telle mesure serait contraire au droit international et compromettrait la possibilité d'une solution à deux Etats comme l'établissement d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens». Selon l'accord conclu entre Netanyahu et son ex-rival Benny Gantz, leur gouvernement d'union peut se prononcer sur l'application du plan américain pour le Proche-Orient, qui prévoit notamment l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain et de colonies juives établies en Cisjordanie, un territoire palestinien que l'Etat hébreu occupe depuis 1967.

Pour sa part Netanyahu «a indiqué qu'Israël agissait selon le droit international», selon le bureau du Premier ministre israélien. «Il a souligné que les formules du passé avaient conduit à un échec pendant plus de 53 ans et que leur répétition entraînerait un nouvel échec. Le plan du président Trump contient des idées nouvelles qui permettent de réelles avancées et Israël est prêt à mener des pourparlers de paix sur cette base. Le refus palestinien de négocier ce plan de paix et les plans précédents est ce qui empêche de progresser», a-t-il ajouté.

Par la voie du ministre des Affaires étrangères Jean-Louis Le Drian, Paris avait déjà mis en garde fin juin Israël contre une telle annexion, qui «affecterait» ses relations avec l'UE et souligné que Paris restait «déterminé» à reconnaître «le moment venu» l'Etat palestinien. Le Royaume-Uni s'est aussi exprimé contre le projet, pour lequel les autorités israéliennes ont une fenêtre de tir de quelques mois, jusqu'aux élections américaines, sources d'incertitudes pour le maintien du soutien américain, vu que le candidat démocrate Jo Biden y est opposé.

Selon le Quai d'orsay, Paris restait «déterminé» à reconnaître «le moment venu» l'Etat palestinien.

« Nous ne reconnaîtrions aucune modification des frontières de 1967… »

«Nous avons passé un message clair à Israël, un message préventif, passé en coordination avec Boris Johnson et Angela Merkel, pour dire à Benjamin Netanyahu de ne prendre aucune mesure d'annexion», a souligné l'Elysée.

Auparavant, les ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne, de l'Egypte et de la Jordanie ont exhorté mardi dernier Israël à abandonner ses projets d'annexion de pans de la Cisjordanie occupée.

«Nous sommes d'accord sur le fait que toute annexion des territoires palestiniens occupés en 1967 serait une violation du droit international et mettrait en péril les fondements du processus de paix», ont déclaré les ministres à l'issue d'une vidéo-conférence conjointe.

«Nous ne reconnaîtrions aucune modification des frontières de 1967 qui ne serait pas acceptée par les deux parties au conflit», ont affirmé les ministres dans cette déclaration commune notamment partagée par le ministère allemand des Affaires étrangères. «Une telle mesure aurait de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité de la région, et constituerait un obstacle majeur aux efforts visant à réaliser une paix globale et juste», ont-il ajouté.

Dans le même sillage, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova a déclaré jeudi dernier que toute tentative d'étendre la souveraineté israélienne à certaines parties de la Cisjordanie occupée provoquera une nouvelle vague de violences dans la région.

Une telle tentative mettra également un terme aux perspec-

Pôle Support
Division des Achats et Logistique
Service des achats

Royaume du Maroc

قطب الدعم
قسم الاقتناءات والتموين
مصلحة الاقتناءات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°26/2020/D.A.L

Le **05 Aout 2020 à 09H30**, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour **l'accompagnement de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) à la mise en œuvre d'une démarche d'optimisation des processus basée sur le Lean Six Sigma.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. ou à partir du portail de la Caisse Marocaine des Retraites www.cmr.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille Dirhams (10 000,00 DH).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de **Cent Quatre Vingt Douze Mille dirhams (192 000,00 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement du 1er Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau du Chef du Service des Achats de la C.M.R à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

الصندوق المغربي للتقاعد - شارع العرعار حي الرياض - الرباط- ص.ب 2046
Caisse Marocaine des Retraites - Av. Al Araar-Hay Riad-Rabat - B.P. 2046
Tél.: 212 5 37 56 73 00/01/02/03 - Fax: 212 5 37 56 74 52
cevi@cmr.gov.ma

(106357)

ROYAUME DU MAROC
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
Branche Electricité

المملكة المغربية
المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب
قطاع الكهرباء

Direction Régionale de Distribution Marrakech
Direction Provinciale EL KELAA DES SRAGHNA

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'externalisation de l'opération de Relevé des index des compteurs basse tension, l'Office National de l'électricité et de l'Eau Potable – Branche Electricité Marrakech annonce à l'ensemble des citoyens intéressés, que les dossiers de candidature pour le choix des prestataires agrées est à leur disposition aux Agences de Services ci-après :

Agence de Services	Zones	Nombre de Postes (Employés)
EL KELAA DES SRAGHNA	LOUNASDA-EL AAMRIA - CHTAIBA EDDACHRA-SIDI MOUSSA OULAD EL GARNE -SIDI EL HATTAB OULAD YAAGOUB-OULAD BOUALI LOUED OULAD AAMER- ERRAFIAYA OULAD MSABBEL-TAOUZINT- MAYATE ZNADA- OULAD ZARRAD - ELMARBOUH HIADNA -OULAD SBIH - OULAD CHERKI	4

- **Les Cahiers de charges sont à retirer auprès de l'Agence de Services concernée à partir du Lundi 13/07/2020**
- **Les concurrents peuvent :**
  - ✓ **Soit déposer leurs soumissions, contre un récépissé, au siège des Agence de services cités ci-dessus ;**
  - ✓ **Soit envoyer leurs soumissions par courrier recommandé, avec accusé de réception, aux adresses indiquées sur les cahiers de charges.**
- **La date limite de clôture de la réception des candidatures est le Lundi 27/07/2020 à 16h00**
- **Les plis parvenus au-delà de cette date limite ne seront pas acceptés.**

(105872)

Covid-19-Perspectives continentales

L'urgence économique face à la pandémie

La maladie a engendré des conséquences économiques fâcheuses en Afrique avec des pertes estimées à près de 82 milliards de dollars (environ 47.453 milliards de francs CFA), tandis que la croissance économique du continent se situerait à 3% en 2021 contre -3,4 % dans le pire des scénarios pour 2020 si la crise pandémique n'est pas jugulée.

Maintenant que l'isolement et l'enferment font place au déconfinement, partiel ou total, les activités économiques reprennent le cours normal mais avec moins d'intensité. Analystes et experts tentent d'évaluer l'impact de Coronavirus sur les économies africaines, mais aussi les besoins de financement en cette période de crise sanitaire. Pour comprendre cette nécessité, il faut dire que depuis plus de quatre mois, la planète entière vit au rythme du nouveau Coronavirus qui a déjà fait plus de 250.000 morts et bloqué les économies d'un monde confiné, qui vit dans l'espoir de l'affaiblissement, voire de la disparition de cette maladie.

Les conséquences de Covid-19 sont désastreuses pour beaucoup de pays africains en raison de la fragilité du tissu économique et de l'extrême pauvreté de la population. La pandémie de Covid-19 a ainsi entraîné une perte de 2,5 points du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique et pourrait engendrer quelque 20 millions de nouveaux pauvres à travers le continent.

A ce sujet, le Département des politiques macroéconomiques de la Banque africaine de développement prévoit que dans le pire des cas, 49 millions d'Africains supplémentaires pourraient être poussés vers l'extrême pauvreté par les conséquences de la pandémie. Dans le détail, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique (en usant du seuil de pauvreté international de 1,90 dollars) pourrait atteindre 453,4 millions en 2020 en raison de la pandémie, contre 425,2 millions dans un scénario sans pandémie.

Impact

Pour ce faire, les Etats seront appelés à prendre des mesures d'interventions urgentes d'ordre sanitaire et économique pour atténuer l'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'Afrique. Dans cette optique, la BAD recommande, dans un rapport, que ces interventions doivent être parfaitement articulées et comprendre plusieurs volets non seulement des mesures de santé publique pour contenir la propagation du virus mais aussi de réduire le nombre de décès.

Dans ces conditions, comment entrevoir des perspectives économiques pour le continent ? Peut-on se demander. Pour les experts de la BAD, l'Afrique devrait connaître un rebond de sa croissance économique de 3% en 2021 contre -3,4% dans le pire des scénarios pour 2020 si la crise pandémique n'est pas jugulée. Dans ce sens, les gouvernements et les partenaires au développement doivent intervenir de manière mieux coordonnée, plus ciblée et plus rapide pour limiter efficacement les répercussions de la crise de la Covid-19.

Croissance

Ce qui va permettre de relancer progressivement les activités économiques sur la base des risques de transmission des différents secteurs. Le rapport de la Banque révèle, à ce propos, que l'Afrique pourrait perdre entre 145,5 milliards et 189,7 milliards de dollars américains de croissance en 2020.

Cela affecterait les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté sans oublier qu'environ 30 millions d'emplois sont sur le point de disparaître.

Pour ce qui est des perspectives économiques, la CEA évalue à mille milliards de dollars américains (environ 578.618 milliards de francs CFA) les besoins d'argent liquide du secteur privé africain pour sortir de la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19. Déjà, l'AFD a mobilisé plus de 500 millions d'euros (327,9 milliards de francs CFA) en trois mois, en faveur du continent, au titre de l'initiative « Santé en commun », lancée le 2 avril dernier.

En outre, l'Agence a pris l'engagement de mobiliser 1,2 milliard d'euros (787,1 milliards de francs CFA) d'ici à septembre 2020, en faveur des économies africaines.

Trois mois après son lancement, ce programme a permis de financer 29 projets élaborés en guise de riposte à la pandémie de Covid-19 dans 23 pays africains, pour un total de 512 millions d'euros (335,8 milliards de francs CFA). Selon le DG de l'AFD, Rémy Rioux, une partie de ce montant, 57 millions d'euros (37,3 milliards de francs CFA), est constituée de dons, et l'autre, s'élevant à 455 millions d'euros (291,9 milliards de francs CFA), est l'objet de prêts octroyés à des Etats et banques de développement partenaires de l'AFD. Des perspectives prometteuses qui devront permettre à l'économie africaine de se relever après Coronavirus.

Wolondouka SIDIBE

Le défi des infrastructures

Au-delà des défis économiques, l'Afrique affrontera les défis d'infrastructures selon un nouveau rapport que vient de publier l'OCDE. Dans ce document, elle propose des pistes pour accélérer la construction d'infrastructures de qualité en Afrique. En effet, en 2050, l'Afrique comptera 2.5 milliards d'habitants, soit près de deux fois plus qu'aujourd'hui.
Face à ce bouleversement, le continent doit de toute urgence accélérer la construction d'infrastructures (routes, ponts, réseaux d'énergie, ouvrages hydrauliques, réseaux numériques, etc.) tout en veillant à leur qualité. Le rapport propose deux grands mécanismes en vue d'accélérer la préparation, le financement et la mise en œuvre, sur la base d'une évaluation des causes de retards dans le déroulement des projets d'infrastructure en Afrique. Selon l'OCDE, les recommandations de ce nouveau Rapport seront prises en considération dans le Programme 202130 pour le développement des infrastructures en Afrique.

Covid-19- Budget de relance

Investir 25 % dans les énergies renouvelables

C'est un constat que vient de faire la directrice exécutive du programme « Energie durable pour tous » (SE4All), Damilola Ogunbiyi. Selon elle, les pays africains devraient investir 25 % de leurs budgets de relance économique post-Covid dans les énergies renouvelables.
Cette transition accélérera l'accès à l'énergie et stimulera la croissance économique.
Pour rappel, SE4All (Energie durable pour tous, Sustainable energy for all en anglais) est une initiative lancée par le Secrétaire général des Nations Unies en octobre 2011.
Elle vise à apporter un soutien politique de haut niveau en faveur de l'accès pour tous à une énergie durable d'ici 2030.
Il faut dire que les énergies renouvelables sont devenues la source d'énergie la moins chère dans de nombreux pays.
En effet, le fait est que cette reprise représente une opportunité unique que les pays africains devraient saisir pour donner une nouvelle impulsion à leurs économies.
Dans cette nouvelle dynamique, les pays peuvent améliorer l'accès à l'électricité de leurs populations en investissant dans les solutions d'énergies renouvelables centralisées et décentralisées de grande envergure.
En plus de donner accès à l'énergie, ces technologies permettront également une croissance plus accrue avec la création de nouveaux emplois et d'industries, l'amélioration de la santé des populations et l'accroissement de la productivité agricole et manufacturière.
Depuis 2011, 77 pays en développement ont rejoint l'initiative SE4All (42 pour la zone Afrique et Moyen-Orient, 18 pour la zone Amérique-Caraïbes, 12 pour la zone Pacifique et 5 pour l'Asie centrale).

Zambie

DP en hausse

La dette publique (DP) de la Zambie devrait dépasser 110% du Produit intérieur brut (PIB) en 2020, indique l'agence internationale de notation Moody's. Cette aggravation de la dette est due principalement au déficit budgétaire et à la baisse de la valeur de la devise locale, a expliqué l'agence dans un rapport sur l'économie zambienne, notant que la capacité de ce pays d'Afrique australe de recourir aux bailleurs de fonds internationaux resteront très faibles à court terme. La Zambie, deuxième producteur de cuivre en Afrique.

Programme « I&P Accélération au Sahel »

Plus de 10 milliards de FCFA pour 300 start-up et PME

L'Union Européenne (UE) et Investisseurs et Partenaires (I&P) ont lancé vendredi le programme « I&P Accélération au Sahel », financé avec 10 milliards 75 millions de francs CFA pour soutenir le développement de 300 start-up et petites et moyennes entreprises (PME) dans une dizaine de pays du Sahel dont le Sénégal.

Selon le président d'I&P, Jean-Michel Severino, cet «ambitieux programme» sera mis en œuvre pendant quatre ans, au profit de 300 PME et start-up opérant dans 13 pays sahéliens : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Ghana, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Togo et le Sénégal.

Il a donné cette précision lors d'une conférence de presse virtuelle donnée conjointement avec le chef du service Afrique de l'Ouest à la Commission européenne, Didier Verse. L'UE participe au financement de cette initiative, par le biais de son Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, a indiqué M. Severino lors de la rencontre virtuelle avec les journalistes, qui marquait le lancement de «I&P Accélération au Sahel »

« Sa mise en œuvre sera assurée par Investisseurs & Partenaires, groupe spécialisé dans le financement et l'accompagnement des PME en Afrique subsaharienne », a-t-il ajouté.

Création d'emplois

Le projet de soutien aux start-up et PME sélectionnés dans des pays du Sahel comprend trois volets : le financement d'amorçage pour répondre aux besoins de financement des entreprises pendant leur phase d'incubation ou d'accélération, l'assistance technique pour renforcer les capacités des entreprises et des équipes d'investissement africaines, et l'accompagnement de l'écosystème entrepreneurial dans les pays choisis.

« Ce programme spécial est réservé aux start-up et petites et moyennes entreprises, véritables piliers de la création d'emplois et rouages essentiels du développement économique et social de la région sahélienne », a dit Jean-Michel Severino. Le but de l'initiative est, selon lui, de «renforcer et générer un tissu entrepreneurial dynamique et un réseau de professionnels prêts à soutenir leur croissance».

Une part importante du budget prévu pour l'initiative sera consacrée à l'accompagnement des entreprises les plus impactées par la crise de Covid-19, pour permettre à « une quinzaine d'entreprises » de bénéficier, dans le «court terme», d'un soutien financier et technique.

Il s'agit d'aider les quelque 15 entreprises bénéficiaires à «surmonter cette crise» de Coronavirus, a dit M. Severino.

Tunisie-Intelligence artificielle

« Jasmin », un robot intelligent contre la Covid-19

Le staff médical de l'Hôpital Universitaire Sahloul à Sousse et plus particulièrement de l'unité COVID sera assisté, dès ce vendredi, 10 juillet

2020, par «Jasmin» : un robot intelligent 100 % « made in Tunisia », une première en Tunisie et en Afrique. La mission principale de «Jasmin», est de réduire et fluidifier la charge de travail dans cet hôpital, en minimisant les interactions du personnel médical avec les patients atteints du Covid-19.

Pour cela, ce robot aide, à travers un système de triage qui se fait dès l'arrivée du patient à l'hôpital, à diriger seulement les patients concernés dans le circuit du Covid-19 si leur état est suspect. Doté d'une caméra thermographique, « Jasmin Robot » mesure la température, les niveaux d'oxygène et diagnostique le patient à son arrivée.

L'humanoïde est doté d'un chatbot inédit qui lui assure une navigation autonome et une interaction conviviale avec les patients puisque la conversation sera assurée en dialecte tunisien.

Autre particularité de ce robot, l'assistance aux médecins, leur permettant de surveiller l'état de santé des patients et d'émettre un diagnostic sans contact direct, source de contamination.

Cette innovation technologique est le fruit d'un dur labeur de « Enova Robotics », une start-up leader dans la robotique et l'intelligence artificielle, et de « ICOMPASS », une startup de Deep Learning en pleine croissance depuis 2019 et particulièrement connue grâce au dialecte tunisien adopté dans la plupart de ses solutions dont notamment « le chatbot 3ziza », déployé par le ministère de la Santé en pleine crise sanitaire de Coronavirus.

Biens culturels

« Priorité Globale Afrique »

Le Maroc s'est félicité, vendredi, de l'adoption de la résolution « Priorité Globale Afrique » à l'UNESCO, dont il est co-auteur. Cette résolution a été adoptée par consensus, après d'âpres négociations, notamment sur la question de la restitution des biens culturels, dans le cadre de la 209ème session du Conseil Exécutif de l'UNESCO qui a entamé ses travaux depuis le 2 juillet dernier en présentiel.

Elle prévoit le lancement d'un programme phare visant à rapatrier le patrimoine culturel des pays africains illicitement détenu dans plusieurs pays à travers le monde. Le texte demande à la « Directrice Générale d'allouer un niveau adéquat de ressources et de capacités de l'UNESCO à la mise en œuvre de la Priorité Globale Afrique par le biais d'une stratégie opérationnelle ». Il s'agit là d'attribuer des ressources suffisantes du budget avec des ratios clairs qui permettent le suivi exact des ressources attribuées à l'Afrique.

Secrétariat du ZLECAF

Le Ghana prêt

Le Ghana est prêt à accueillir le siège du secrétariat permanent de l'accord de zone de libre-échange continentale (ZLECAF) malgré la pandémie de Covid-19. Selon une déclaration du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale et de la Commission parlementaire du commerce, de l'industrie et du tourisme, le Ghana est prêt à accueillir le secrétariat de la ZLECAF malgré la Covid-19. Ainsi, le gouvernement ghanéen a appelé toutes les parties prenantes à accélérer la mise en œuvre du mécanisme de la ZLECAF prévoyant le suivi, la notification et l'élimination des barrières non tarifaires, ainsi que des mesures complémentaires de facilitation du commerce et de coopération douanière. La ZLECAF ambitionne la création d'un marché libéralisé pour les marchandises et les services, facilité pour la circulation des personnes.

Béni Mellal

Activités culturelles

La Maison de la culture annonce la poursuite de ses activités culturelles avec un retour au système des programmes culturels mensuels, et ce dans le cadre des mesures de déconfinement. Le directeur, Tariq Rabh, a expliqué que le programme du mois de juillet est entériné sous la supervision de la direction régionale de la Culture en collaboration avec un groupe d'acteurs locaux et sera réparti en plusieurs activités à distance et d'autres en présentiel, mettant en avant l'importance de la dimension numérique qui est devenue un acquis pour la période post-confinement.

Agadir

Destruction de drogues

Une commission mixte a supervisé, jeudi soir, la destruction par incinération d'une grande quantité de chira, de cannabis et de cigarettes de contrebande qui avaient été saisis au cours d'opérations menées par les éléments de la Direction Interrégionale des douanes et Impôts indirects d'Agadir. L'opération de destruction, qui a eu lieu au niveau de l'usine de la cimenterie d'Imi Mqourn, a concerné 3040 Kg du cannabis et de Tabac, 840 Kg de tabac à priser (Nefha), 4280 de tabac à narguilé (maâssel), ainsi que 2.330.000 cigarettes, apprend-on auprès de la direction interrégionale.

Tinghir / INDH

Eau potable

Plusieurs projets de développement ont été examinés par le Comité provincial de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Aussi, un programme a été adopté qui prévoit une série de projets de développement portant sur l'approvisionnement en eau potable de plusieurs douars de la province de Tinghir, l'agrandissement de la Maison de l'étudiant d'Ait El Farsi et de la Maison de l'étudiante de Taghzoute, ainsi que la qualification du collège de Ouaklim.

Laâyoune-Sakia El Hamra

Le tourisme intérieur au centre d'intérêt des promoteurs touristiques

A l'initiative du président du Conseil régional du tourisme de Laayoune, Moulay Hamdi Ould Errachid, les promoteurs touristiques se sont réunis, mercredi 8 juillet, en présence des membres du Conseil et du délégué régional du ministère du Tourisme.

La réunion a débuté par l'allocution de M. Zain Al-Abidin Al-Sibai, premier vice-président, qui a transmis ses salutations et ses remerciements à M. Moulay Hamdi Ould Errachid, président du Conseil régional du tourisme, et son appréciation pour les efforts que les promoteurs du secteur du tourisme et les propriétaires d'hôtels et de résidences classés ont fourni pour lutter contre la pandémie du Corona.

Zain Al-Abidin Al-Sibai a commencé son intervention en saluant les efforts exceptionnels déployés par les autorités locales et les conseils élus, dirigés par M. Abdeslam Bekrat, Wali de la région Laayoune Sakia El Hamra, président du Comité de veille, et le président de la commune urbaine de Laayoune et tous ceux qui ont participé à la lutte contre la pandémie, particulièrement la sûreté nationale, la gendarmerie royales, les forces auxiliaires et le personnel médical.

Les participants ont discuté, ensuite, en toute responsabilité et dans un esprit patriotique élevé de la situation tendue et difficile dans laquelle les entreprises touristiques vivent dans la région en raison de l'arrêt définitif du tourisme, principalement lié au transport aérien, et qui appelle à l'adoption de prix et de dispositions exceptionnels et préférentiels afin de relancer le secteur, et l'ouverture au tourisme intérieur et aux îles Canaries.

Les intervenants ont souligné la nécessité de dynamiser le Conseil régional du tourisme et de renouveler ses structures sous la direction de M. Moulay Hamdi Ould Errachid, et d'appeler à une rencontre avec le wali de la région pour discuter les différentes contraintes rencontrées par le secteur et les moyens de les surmonter, et commencer à préparer des programmes publicitaires pour le tourisme dans la région pour les inclure dans le plan national avant août 2020. Les participants à cette réunion ont demandé une exonération pour une durée de 12 mois pour les unités hôtelières qui ont souffert d'une stagnation économique à cause de la pandémie de Corona.

Le représentant de la région de Smara a évoqué le potentiel touristique de la région et l'impasse dans laquelle se trouve le secteur du tourisme tout en demandant qu'une plus grande attention soit accordée à la région. Les promoteurs touristiques ont exprimé leur souhait que l'État supporte les dépenses des employés autorisés jusqu'à la fin de l'année en cours dans le but d'alléger la charge des unités hôtelières jusqu'à la fin de cette pandémie.

La déléguée régionale du ministère du Tourisme a, quant à elle, souligné la nécessité de respecter le protocole sanitaire pour éviter l'épidémie de Corona et elle a incité toutes les unités hôtelières à adhérer à l'Union générale des marchés marocains, dans laquelle seules deux unités hôtelières sont enregistrées dans la région, Soulignant que la Commission est en communication constante avec l'Office national du tourisme et le ministère afin de planifier des programmes de suivi de la situation touristique, tout en notant que le retour progressif de la RAM, volet transport intérieur, nécessite une volonté de mise en œuvre de mesures préventives. Elle a également insisté sur la préparation d'un plan pour sauver le secteur du tourisme de la région dès que possible.

Mohamed Ait Elkadi

Marrakech / Bab Doukkala

Remise de 4.000 livres aux bouquinistes

L'élan de solidarité envers les bouquinistes de la place de Bab Doukkala à Marrakech, victimes d'un incendie ayant ravagé récemment, leurs kiosques, s'est poursuivi, vendredi dans la cité ocre, avec la mise à leur disposition d'un autre lot de plus de 4.000 livres.

Ces ouvrages ont été collectés après le lancement par le Centre de Développement de la Région de Tensift (CDRT), d'une campagne visant à venir en aide à ces bouquinistes, en leur remettant ces livres, à même de leur permettre de reprendre de manière normale leur activité commerciale.

Marrakech-Safi / CRI

Une feuille de route pour la relance économique

Conformément aux recommandations du Wali de la Région suite au Comité Régional de Veille économique, le Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi a organisé un premier Focus-Group autour de la thématique « Infrastructures, Transport et Foncier », lundi 6 juillet 2020, apprend-on dans un communiqué du CRI Marrakech-Safi.

Le choix de mener une investigation et un diagnostic à travers une approche thématique et non sectorielle émane d'un constat très simple dû au fait que l'ensemble des opérateurs rencontre des problématiques communes. Pour rappel les 4 thématiques arrêtées lors du CRVE sont :

- Infrastructure, Transport et Logistique ;
- Approvisionnement, Énergie et Import/Export ;
- Promotion de l'investissement, communication et digitalisation ;
- Financement, trésorerie et fiscalité. Ce premier Focus-Group s'est tenu en présence d'acteurs régionaux publics et privés représentant l'ensemble du tissu économique et industriel des 7 provinces de la région : CGEM, Chambres de commerce et d'industrie, Délégations régionales, Industriels de Safi, l'Agence Urbaine, l'Agence Marocaine de Développement de la logistique AMDL, des représentants des provinces de la région et des représentants d'entreprises de transport : ONDA, ADM et ONCF, ALSA…

Cette réunion était l'occasion pour les participants d'exposer leurs problématiques liées aux infrastructures, transports et foncier dans la région et de tracer une feuille de route avec des recommandations et des axes d'amélioration ayant pour vocation la préservation et la relance du tissu économique régionale. Un rapport détaillé sera présenté au prochain CRVE puis envoyé au CVE National qui se charge de centraliser les recommandations émanant des différentes régions.

Enfin, le communiqué annonce que le deuxième Focus-Group portant sur le thème de l'approvisionnement, l'énergie et l'import-export se tiendra le 14 Juillet 2020.

Rabat

Dans la capitale marocaine de la culture, l'art est de retour

L'art s'empare de nouveau des villes du Royaume. Le Musée Mohammed VI d'Art moderne et contemporain s'apprête à rouvrir bientôt ses portes.

Le Musée Mohammed VI d'Art moderne et contemporain (MMVI), accueillera une exposition s'intitulant « Le parcours de l'art marocain depuis 1914 ».

Contacté par « L'Opinion », le directeur du MMVI, Abdelaziz El Idrissi nous déclare que cette exposition nous fera revivre le parcours de l'art marocain depuis Ben Ali Rbati.

Un cheminement chronologique qui évoque les grands courants qui ont régné à partir des années 50.

« Le courant des années cinquante sera notamment représenté par non seulement Mohamed Sarghini et ses contemporains, mais aussi par les artistes qui ont gravité, dès l'établissement des écoles des beaux-arts de Tétouan et de Casablanca, autour du «mouvement de Casablanca», déclare Abdelaziz El Idrissi.

Selon le directeur du MMVI, l'exposition portera sur deux axes majeurs, à savoir les collections de l'Académie du Royaume et du ministère de la Culture, toutes deux réunies dans l'objectif d'élaborer ce parcours riche et intéressant pour l'histoire de l'art du Maroc.

Le public aura ainsi l'occasion de découvrir certaines œuvres qui n'ont jamais été présentées auparavant, notamment les travaux de Kacimi, Bellamine, Gharbaoui, Cherkaoui, Bennani, Melehi, Hamidi, Hariri, Hamri et Yacoubi, des artistes qui ont su conjuguer les influences européennes à partir des années trente, révèle-t-il.

D'autres expositions

A cette exposition succèdera une autre qui sera entièrement dédiée à l'artiste Jilali Gharbaoui « considéré comme étant le premier peintre marocain à avoir choisi ce mode d'expression picturale. Cette exposition mettra en évidence son travail des années 50 jusqu'à sa disparition.

Une vingtaine de créations seront à l'honneur », atteste le directeur.

L'exposition est prévue pour le mois d'août. Aussi, une rétrospective de Fouad Bellamine « un personnage important dans l'histoire moderne et contemporaine du Maroc » est en cours de préparation et prévue pour mi-octobre. « C'est la première fois qu'a lieu une rétrospective d'un artiste de son vivant ».

Si la pandémie a peut-être freiné les activités du musée, il n'en demeure pas moins qu'il a toujours continué à abattre du travail.

En effet, au cours de la période du confinement, « plusieurs musées du Royaume ont été restaurés, des chantiers de numérisation ont été lancés, des chantiers d'acquisition aussi et bien d'autres ». D'ailleurs, « la digitalisation nous permet de mieux élaborer les états des objets, de faire le diagnostic des collections et rendre les collections accessibles au public marocain. Une évolution qui va continuer, qui concernera tous les musées du Maroc », affirme M. El idrissi.

Kenza AZIOUZI
k.aziouzi@lopinion.ma

L'Exposition Eugène Delacroix reportée

Rappelons que le Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain (MMVI) devait accueillir, du 08 avril au 1er juillet, une exposition des tableaux du peintre français Eugène Delacroix, intitulée « Souvenirs d'un voyage au Maroc ». Organisée par la Fondation nationale des Musées du Maroc et le Musée national Eugène Delacroix – l'Etablissement public du Musée du Louvre, avec le soutien de l'Académie du Royaume, cette exposition devait présenter des tableaux de l'artiste, dont les travaux et le parcours artistique ont été grandement impactés par son séjour en 1831 au Maroc.

Suite à l'arrivée de la pandémie du COVID-19, l'exposition a dû être reportée pour avril prochain.

Casablanca

Nouvel ouvrage de la Collection Tiwizi : « Migration féminine entre autonomie et précarité »

« Migration féminine à Casablanca, entre autonomie et précarité », nouvel ouvrage des collections Tiwizi, issu d'une collaboration entre les Editions La Croisée des Chemins et la Faculté des Lettres et des Sciences humaines Aïn-Chock. Cet ouvrage collectif, né de la participation de ses auteurs au programme «Migrations internationales des Marocains», initié en décembre 2011 par l'Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations en partenariat avec la Fondation population, migration et environnement, regroupe six différents articles sur 257 pages. Dans une introduction intitulée «Les mobilités féminines autonomes à Casablanca», Leila Bouasria et Meriam Cheikh expliquent comment une étude menée dans le cadre de ce programme a permis d'explorer « de nouvelles pistes de recherches en lien avec les mobilités féminines autonomes à destination de la ville de Casablanca ». L'ensemble des articles de l'ouvrage s'efforcent, de ce fait, de répondre à des questions relatives à la construction de cette autonomie au fil du parcours des migrantes concernées et à la raison pour laquelle cette même autonomie devient une des conditions de la vie en ville, soulignent les auteurs.

Casablanca

Arrestation de deux individus impliqués dans une tentative de corruption

Les éléments du district de police de Sidi Bernoussi à Casablanca ont interpellé, vendredi, deux individus, âgés de 27 et 30 ans, pour leur implication présumée dans une affaire de tentative de corruption d'un fonctionnaire de police et d'usurpation d'identité.

Les deux mis en cause se sont présentés au service des accidents de la circulation de Sidi Moumen à Casablanca pour intervenir en faveur d'un proche impliqué dans un accident de la circulation avec blessures graves et non-présentation des documents d'une moto, indique un communiqué de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), précisant que les deux suspects ont tenté de donner une somme d'argent au commissaire de police, chef du service en question, pour faire sortir la moto de la fourrière municipale.

Les opérations de fouille menées dans le cadre de cette affaire ont permis la découverte, en la possession des deux suspects, de cartes professionnelles, de chèques au nom d'autrui, de reçus et de tampons au nom d'une entreprise, poursuit le communiqué, ajoutant que ces objets ont été saisis pour s'assurer de leur authenticité, des conditions de leur obtention ainsi que de leur usage.

Les deux mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée par la police judiciaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire.

Casablanca / RAM

Renforcement des fréquences sur les liaisons Casablanca-Dakhla et Casablanca-Laâyoune

En raison de la forte demande sur les lignes domestiques, Royal Air Maroc (RAM) a décidé de renforcer ses fréquences sur les liaisons Casablanca-Dakhla et Casablanca-Laâyoune.

Ainsi, la compagnie nationale passe à 7 fréquences par semaine, soit une fréquence par jour, sur ces deux lignes. Rappelons que la RAM avait repris les vols sur ces deux destinations le 25 juin dernier par 3 fréquences par semaine, avant de passer quelques jours plus tard à 5 fréquences par semaine.

Agence du 2 mars
51, avenue 2 Mars
Tél : - 0661 15 77 32 /
05 37 78 12 93

VENTE

Salé Marina : Très belle villa angle de 30 mLbien agencée salon séjour 5 ch. 2 sdb cuisine dépendance ss garage pour 2 voitures beau jardin. Agence du 2 mars 51 avenue 2 Mars Tél : 0661 15 77 32 / 0537 78 12 93.

Centre Salé : Sur la grde Av. du 2 Mars petit immeuble de 87 m2 R+2 ac un magasin et mezzanine au RDC + 2 étages pour bureaux et tout métier libéral px intéressant. Agence du 2 mars 51 avenue 2 Mars Tél : 0661 15 77 32 / 0537 78 12 93.

Route Salé Kénitra : Km 12 périmètre urbain vend terrain R+3 résidence fermée superficie 44 000 m2 px intéressant. Agence du 2 mars 51 avenue 2 Mars Tél : 0661 15 77 32 / 0537 78 12 93.

Bettana Salé: Villa ss R+1 avec 3 salons sdb 6 ch. cuisine jardin et garage. Agence du 2 Mars 51 avenue 2 Mars. Tél : 0661 15 77 32 / 0537 78 12 93.

Centre Salé : Fond de commerce de magasin superficie 130 m2 avec mezzanine. Agence du 2 Mars 51 avenue 2 Mars Tél : 0661 15 77 32 / 0537 78 12 93.

A Louer Salé Centre : Sur avenue Ahmed Ben Aboud appt pour bureaux bien agencé 5 pièces 2 toilettes entrée indépendante. Agence du 2 Mars 51 avenue 2 Mars Tél : 0661 15 77 32 / 0537 78 12 93.

(101044)

Cabinet BELMAHI
Depuis 1957
Agent d'affaires
Avenue Mohammed 5,
333 en face résidence
Saâda 1er étage
Tél : 0664 05-75-54
Email : belmahi.agence@gmail.com
FACEBOOK : CIB CIB

VENTE

1) Bir Kacem : Villa sup 2225 m2 très belle finition avec piscine jardin et garage (photo) Prix 15 millions de dhs.
Consulter cabinet BELMAHI MOHAMMED

2) A Kénitra : Appartement à l'avenue des Phares sup. 173 m2 au 6ème étage est constitué d'un grand salon, séjour, 3 chambres à coucher, 2 SDB, cuisine avec ascenseur et garage prix 140 millions à débattre. Consulter cabinet BELMAHI MOHAMMED

3) A Salé : Terrain zone immeuble à Ghrablia sup. 1995 R+4 prix 25 000 dhs le m2 à discuter. Consulter cabinet BELMAHI MOHAMMED

4) Agdal : A l'avenue Omar Ibn Khattab local commercial sup. 180 m2 avec fond et mur prix 500 millions discuter. Consulter cabinet BELMAHI MOHAMMED

5) Aviation : Deux villas l'une sup. 412 m2 et l'autre sup. 637 m2 prix intéressant.
Consulter cabinet BELMAHI MOHAMMED

6) Rabat : Clinique à Souissi sup. 1477 m2 et couvert 810 m2 avec 3 niveaux prix 20 millions de dirhams à débattre.
Consulter cabinet BELMAHI MOHAMMED

(102937)

IMMO ELEGANCE
K17 ROUTE DE ZAER
AIN AOUDA DOUAR
OULED TAIB
AL MENZAH RABAT
GSM 1 : 0673-85-47-09
GSM 2 : 0661 04-20-23
GSM 2 : 0661 14-75-46
TEL : 0537 26-20-36

VENTE

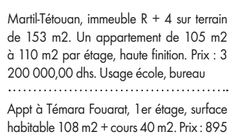

Terrain zone villa sur plage des nations golf resort avec corniche-beach. Rabat-Salé, programme Pestigia, superficie 361 m2, titre foncier, plans 3D, prix : 1 600 000,00 dhs. Plan autorisé.

Appartement à vendre à 10 mn de la plage de Martil, résidence Oumkaltoum, 102 m2, 1 appartement par étage, 1 grand salon, 2 chambres, 2 salles de bain. Près des Facultés. Prix : 5950 dhs le m2. Usage habitat, bureau, école, centre d'appel

2 villas à Souissi, sur 1 titre foncier de 2000 m2 avec 2 entrées :
Villa n° 1 avec piscine - 3 salons - 1 séjour - une salle à manger - cuisine - 4 chambre - chambres des parents - buanderie - puits. Villa n° 2 avec piscine - 3 salons - séjour - chambre - chambre des parents - cuisine américaine - buanderie - puits. Prix : 18 000 000,00 dhs

Terrains sur plateau Akrache, titre 2913/ R zone immeuble - 2000 m2. et 1500 m2 Prix : 1300 dhs/m2

Témara : Terrain zone imm. Fouarat 279 m2 R + 4 avec sous sol. Prix : 11 000 dhs/m2

Martil-Tétouan, immeuble R + 4 sur terrain de 153 m2. Un appartement de 105 m2 à 110 m2 par étage, haute finition. Prix : 3 200 000,00 dhs. Usage école, bureau

Appt à Témara Fouarat, 1er étage, surface habitable 108 m2 + cours 40 m2. Prix : 895 000 dhs

Appartement meublé à Martil haut standing avec cuisine équipée. Climatisation. Situé à 5 min de la plage Martil, résidence Oumkeltoum. Prix 750 dhs/jour

Terrain sup 1 hectare 73 ares commune Sidi Ali Labrahna, Benguerir, prévu pour zone industrielle prix : 140 dhs/m2

Terrain sup. 14 hectare, Benguerir. Autorisé pour carrière de garantie, marbre, et sable granité. Prix : 45 dhs/m2

Terrain sup. 6619 m2. 3 façades : Sur autoroute Marrakech-Casa et sur route nationale, situé à Benguerir commune Sidi Ali Labrahna, prévue centre de visite technique ou station d'essence. Prix : 140 dhs/m2

Terrain pour commerce 1827 m2. Avenue Mehdi Ben Barka. Souissi 34 000 dhs m2. Façade 30 m Souissi, avenue Mehdi Ben Berka, complexe de restauration. 2000 m2. 1600 m2 const. Resto Marocain. Resto American lounge, terrasse, parking. Magasin, chocolaterie. Prix 64 000 000,00 dhs.

(100945)

CABINET HOFFMAN
KM 3,4 AV. MOHAMMED
VI EX ROUTE ZAERS
FIXE : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35
05-37-75-83-35
GSM : 0661 21-25-24
www.hoffman.ma

VENTE

• Cherchons lot terrain Souissi Bir Kacem Ambassador
Superficie : 1800 à 2000 m2
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Souissi près Mosquée Outaïba lot terrain bien placé
Superficie : 1194 m2
Prix ferme : 720 units
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Ifrane bonne situation Chalet ancien avec terrain.
Superficie : 560 m2 + lot terrain
Superficie : 540 m2
ensemble titré
Prix : 250 unités
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Hay Riad local autorisé pour pharmacie. Superficie : 100 m2 environ
Prix par téléphone
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

LOCATION

• Cherchons villa avec chauffage central pour diplomate Pinède O.L.M. Souissi Bir Kacem
Prix : 30 000 dhs à 35 000 dhs
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Bir Kacem lot Ramadane villa moderne avec chauffage central et piscine
Réception, cheminée, sal maroc. équipé, bureau, séjour
Etage : 4 ch. 3 sdb. gar. jardin
Prix : 45.000,00 dhs
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Orangerie Souissi villa pour fin décembre avec chauffage central et piscine
Réception, sal maroc, séjour, sàm. 5 ch. 3 sdb, cave
Prix : 35.000,00 dhs
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Plage Harhoura villa neuf moderne vue sur mer entièrement meublée avec piscine
Clime, réception, c.feu salle de jeux, 3 ch. 3 sdb. chambre bonne, gar. terrasse
Prix : 17.000,00 dhs
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• Haut Agdal rue 16 Novembre appartement
Superficie : 230 m2
Réception, séjour, s à manger, 3 ch. sdb gar.
Prix : 13.000,00 dhs
Cab Hoffman Tél : 05-37-75-83-37/05-37-75-83-38
FAX : 05-37-75-83-35 / GSM : 0661 21-25-24

• OLM derrière Sofitel villa moderne
Réception : c.feu, s à manger, cuisine, moderne
Etage : 3 ch. 2 sdb. gar. jardin, piscine, clime
Prix : 28.000,00 dhs

• Haut Agdal près lycée des cartes appt neuf
Réception, cuisine moderne équipée, 4 ch. sdb, douche, gar
Prix : 10.000,00 dhs

(102181)

Cabinet Immobilier
Said Bennis
Angle Av. Med V
et Rue Baït Lahm,
Entrée B, 3ème étage,
appt n°8, Rabat.
Rabat, le 13/02/2020
Tel : - 0537.73.36.91/
0537.72.62.28
g.s.m. : - 0661.13.55.98
fax : 0537.72.38.96
Site Web :
www.bennisimmobilier.ma

VENTE

Quartier Ex Residence: Villa R+2, sur grande avenue, sup terrain de 500 m² environ . Composée de 4 salons + 4 chambres + dependances ; Px : 700 u
Cab. Saïd Bennis.
Gsm : 06.61.13.55.98 / 0661.22.11.94

Hay Riad : A vendre moderne à étage, début hay riad avec chauffage central
Belle reception, terrasse, jardin, 4 chambres et 4 sdb ; sup terrain : 670 m²
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.13 55 98
0661.22.11.94

Skhirate: Terrain de 2 hectares usage industriel ou services .
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.13.55.98
0661.22.11.94

Souissi: Debut Souissi, terrain zone villa de 5000 m² avec possibilité de lotissement
Prix : 3750 dh/m²
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.13.55.98
0661.22.11.94

Souissi: A vendre villa à étage, coté hay riad, sup terrain : 830 m²
Reception, coin feu, sejour, 4 chambres et 2 sdb ; Prix : 780 u
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.13 55 98
0661.22.11.94

Ain atiq: A vendre terrain zone immeuble R+4, Sup : 11 000 m²
Prix : 1500 dh/m²
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.13 55 98
0661.22.11.94

Quartier Hassan: A vendre terrain zone immeuble sur grande avenue R+5, sup : 900 m²
Rez de chaussée commercial.
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.22.11.94
0661.13.55.98

Souissi: A vendre terrain zone immeuble R+3, sup : 950 m²
Cab. Saïd Bennis. Gsm: 06.61.22.11.94
0661.13.55.98

Hay riad: Terrain zone villa, sup: 800 m², situé sur grande avenue
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.22.11.94
0661.13.55.98

Quartier Orangers: Centre ville, terrain sup: 630 m²;
Prix: 8000 dh/m²
Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.22.11.94
0661.13.55.98

LOCATION

Quartier Pinede: A louer villa usage bureau ou habitation.
Grande reception + 5 chambres à coucher. Cab. Saïd Bennis. Gsm : 06.61.22.11.94
0661.13.55.98

Centre ville: A louer Immeuble R+5, 2 appts par etage, tres bien situé
Usage administratif, avec garage et asensceur.
Cab. Saïd Bennis.
Gsm : 06.61.22.11.94
0661.13.55.98

(102183)

Mme Marya
0661365176

• Terrain double façade de 27000 m² autorisé pour des lots de villa de 1000 m². Prix exceptionnel : 1100 dh/m² . Tel : 06.61.36.51.76

• Avenue Alaouiyin Hassan rabat vente terrain de 347 m² R+5 et R+6 pour un hôtel prix 30.500dhs le m² Tel : 06.61.36.51.76.

•Allée des princesses très belle villa de grand standing de 6000 m² et 1200m² de couvert , 2 salons , salon marocain, 2 suites , 4 ch , 4 sdb , coin feu, jardin intérieure , grande cuisine, salle cinéma ou sport , chauffage central , piscine ,garage avec driveway , très beau jardin belle végétation prix exceptionnel 26 MDHS Tel : 06.61.36.51.76

•URGENT cherchons à l'achat un grand immeuble de rapport bien placé . Tel : 06.61.36.51.76

•Skhirat centre ville terrain de 5H de 200 à 350 m² pas loin de l'autoroute Prix : 850 dh/m² .

• Avenue Med V plein centre ville prés de la comédie magasin de 2 m² pas de porte 5 Mdhs loyer 4700dh . Tel : 06.61.36.51.76
Route des Zaire 18km très beau

102786

AGENCE GRIGUER IMMOBILIERE
65 RUE MELLOUIYA,
N° 1 HAUT-AGDAL -
10.080 - RABAT
TEL : 0537 67-33-43
FAX : 0537 68-23-39
GSM : 0661 10-22-03 //
0661 16-30-36

VENTE

SOUISSI : Ancienne villa près de l'avenue Mohammed IV : 7 ch., véranda, 4 salons, s.à.m., sdb., cuis., ch. bon., cour, buand., jardin, garage ; Sup. = 700 m² ;----------Prix = 700 U.

LOCATION

HAUT-AGDAL : Près de l'avenue Méchlifène : Appt. au 2ème étage avec asc. : Salon, hall, 3 ch., sdb., douche, cuis., garage
Prix = 6.500.

HASSAN : Avenue Abdelmoumène : Appt. au 1er étage avec asc. : Salon, 2 ch., balcon, hall, sdb., cuis., buanderie, garage USAGE BUREAUPrix = 5.500.

BAS-AGDAL : Rue Aguelmane Sidi Ali : Appt. au 4ème étage avec asc. : Double salon, ch., sdb., cuis., terrasse ;-Prix = 4.000.

L'ANCIENNE MÉDINA : Lagza ; Rue Tamjajte : Appt. au RDC sans asc. : Salon, ch., hall, douche, cuis. ;Prix = 2.200.

Plusieurs studios et garçonnières : Aux quartiers Agdal et Kebibat; -Prix entre 2.400 et 3.500.

Haut-Agdal : Rue Bouiblane : Appt au 3ème étage avec asc. : Salon, ch. cuis. douche, garage.....Prix : 4.500

(99567)

BELLA VISTA PROJECT PROMOTION IMMOBILIERE
VENTE DIRECTE
(sans commission)
5, AVENUE ANNAKHIL
HAY RYAD GSM: - 0661
23 80 23/0661 15 31 31
Email : bengelloun@ccd.ma

1. BELLA VISTA: T. beaux appts Bouznika plage Cherrate à 1 Km de Bouznika Bay (golf) toutes sup : 06 61 23 80 23 /06 6115 31 31. www.bellavista.ma

2. - BELLA VISTA : Nb. limité de lots villas 1er rang équipés et autorisés ht stg. front de mer (Bouznika Plage Cherrate à 250m de la mer + 16 lots sur 1 ha de verdure). 06 61 23 80 23/06 6115 31 31. www.bellavista.ma

3. El Menzah Km 20 après le Golf Royal, de 8 km projet de 42 villas de 500 à 900 m2 chacune projet autorisé (50% à vendre, en co - développement) pour un promoteur avec ses références 06 61 23 80 23/06 6115 31 31.

4. El Menzeh Km 22, b. parcelle de 2,2 Ha; titré en bordure de rte goudronnée (en colline belle vue) pour 2 ou 3 villas. 06 61 23 80 23/06 61 15 31 31.

5- 1- Local Agdal Fall Ould Oumeir Rabat : Idéal pour franchise à côté de Gold Vision. Titre foncier ou droit au bail + location (285 m2 collé à Barid Bank, avec 2ème entrée latérale). 0661 23 80 23 / 06 61 15 31 31.
5. Safi : 4 ha z. urbaine (collée au projet lotissement Economique Saoudien) R+2 et R+3. 06 61 23 80 23 / 06 61 15 31 31.

6. Skhirat Plage : Une belle parcelle d'un ha pied dans l'eau (à lotir. en lots de villas à partir de 200, 300, 400m2. 06 61 23 80 23 / 06 6115 31 31.

7. Skhirat – Village : Sur route nationale PR1 (lots de 200 à 400 m2) lots villas. 06 61 23 80 23 / 06 6115 31 31.

8. Skhirat-Village : Belle parcelle de 7160 m2 (zoning lots des villas entre 200, 300 et 400 m2).

(102175)

LA TRANSPARENCE
L'immobilier
en toute confiance
Depuis 1953

VENTE

Hassan Av. d'Alger appt au 1er étage 86 m2, 1 salon, hall, 2 chs, cuis. buanderie, sdb w.c. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37.70.46.20/22

Agdal près l'Am. de France appt au 4ème E, 133 m2, grand salon, hall, 3 chs, cuis équipée, sdb, w.c, asc et garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37.70.46.20/22

LOCATION

Agdal villa R+1, grand salon, séjour, 5 chs, cuis, 2 sdb, w.c. dépendance, terrasse, jardin. garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37.70.46.20/22

LOCATION

Agdal villa R+1, grand salon, séjour, 5 chs, cuis, 2 sdb, w.c. dépendance, terrasse, jardin. garage. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37.70.46.20/22

Hassan appt au 2ème E, 1 salon, hall, 2 chs, cuis, sdb et w.c. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37.70.46.20/22

Mabella Av. Tadla des appts, bien équipées, 1 s, 3 chs et 1 salon, 2 ch. asc. et garage AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37.70.46.20/22

Hay El Fath appt au 2ème E. 1 salon, 2 chs, cuis, buanderie, sdb et w.c. AGENCE LA TRANSPARENCE : GSM : 06.48.67.29.24 - 05.37. 70.46.20/22

(101401)

CABINET
MOULAY IDRISS
10, RUE ZAHLA
GSM : - 0667 45-03-69

LOCATION

Harhoura Miramar plage petite villa de rêve pied dans l'eau meublé de lux et av. piscine vu imprenable pour longue durée.
Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

Ex résid. côté école Albert Camus et André Chenier petite villa état rénové sal. + c. feu 3 ch. + séjour.
Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

Quartier Tour Hassan petite villa rénové état neuf exclusive à usage bureaux sal. réunion 4 pièces gar. pour 6 voitures dépd.
Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

Plage Miramar Harhoura à 15/min de Rabat petite villa sal. + 2 ch. cuis s/b joli jard. Px 7 500 dh.
Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

Souissi, Orangée 2 appts standg sal. + 2 ch. cuis. 2 s/b gar. 2 voit.
Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

Hay Ryad plusieurs appts standg Pristigia Ht Agdal plusieurs villa standg Souissi. Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

Rabat lot Vita zone industriel Rte Casa local couvert s/900 m2 plus 15 bureaux très bien situé.
Cab. Moulay Idriss.
GSM, 0667 45 03 69.

(102724)

VENTE

Particulier vend villa 827 m2 rue Clecy Oasis, Casablanca
MAIL :
dmans20052000@gmail.com

(106328)

Cas de contamination au nouveau coronavirus au Maroc — 11 Juillet 2020 - (18h00)

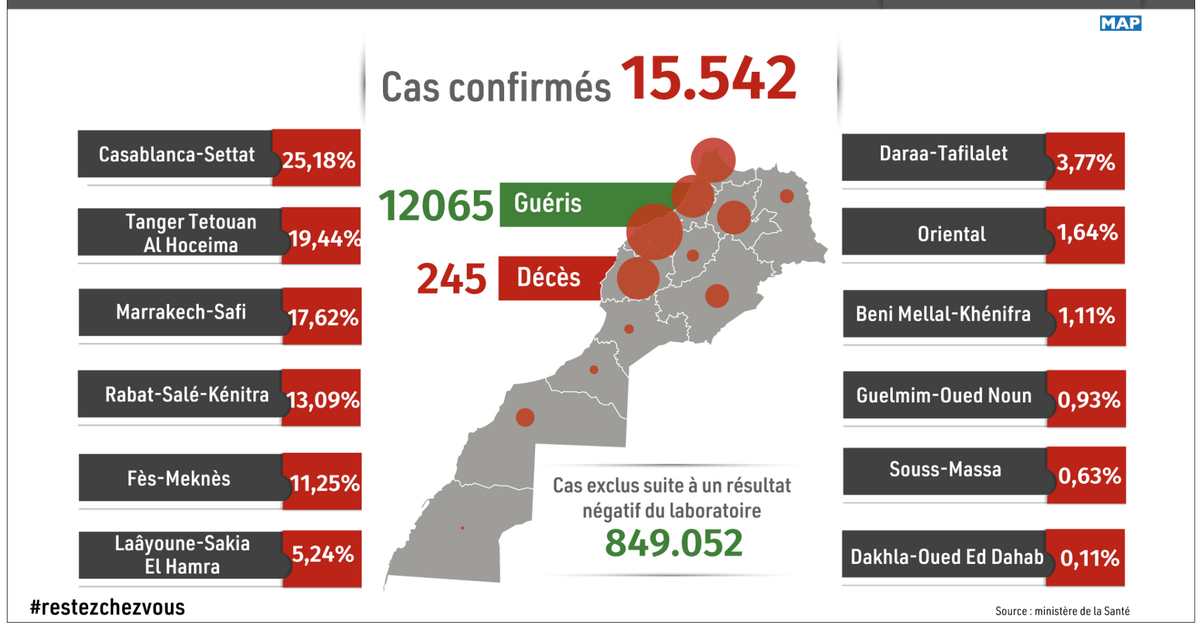

ANNONCES ADMINISTRATIVES

MAROC TELECOM
DIRECTION RÉGIONALE
DE SETTAT
AVIS DE LA CONSULTATION OUVERTE
N°19/DRS/M/20 (PR578296)

La Direction Régionale d' Itissalat Al Maghrib de Settat, procède au lancement de la consultation ouverte suivante :

- N°19/DRS/M/20 (PR578296) relative aux prestations d'expertise, d'études techniques et de suivi des travaux de mise à niveau, de réaménagement et de construction des bâtiments relevant de la direction Régionale d'IAM de Settat (en lot unique).

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent retirer gratuitement ; le cahier des charges y afférent auprès de la Direction Régionale, Division Administrative et Financière, Service Achats et Logistique, sise à Avenue Hassan II Settat ou demander son envoi par mail à l'adresse ci - après, tout en indiquant le nom de votre société

Acheteurs_DR_Settat@iam.ma

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 28/07/2020 à 10H30 mn.

L'examen des plis financiers et des offres améliorées se tiendra en séance publique.

(106318)

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
N° PR576454/COU/BA/2020

Itissalat Al Maghrib procède au lancement d'une consultation ouverte pour le projet ci-après:

LE TRANSPORT DES PRODUITS TECHNIQUES DE MAROC TELECOM A PARTIR DU CENTRE

NATIONAL DE MAGASINAGE

DE CASABLANCA

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte peuvent retirer gratuitement le cahier des charges y afférent auprès du Bureau d'ordre de la Direction Achats, sis au Rez-de-chaussée, Boulevard Annakhil Hay Ryad, Rabat ou le demander auprès de l'adresse e-mail suivante :

m.lkhoyaali@iam.ma

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 03/08/2020 avant 12 H heures 00 mn, et l'examen de la consultation ouverte se tiendra en séance non publique.

(106349)

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
N°PR 577249/COU.DRF

La Direction Régionale d' Itissalat Al Maghrib de Fès, procède au lancement d'une consultation ouverte pour :

Prestations d'assistance à l'archivage des dossiers client de Maroc Telecom. (EN LOT UNIQUE)

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent retirer gratuitement; le cahier des charges y afférent auprès de la Direction Régionale. Division Administrative et Financière. Service Achat & logistique, sise Avenue Abdelkbir El Fassi Quartier Adarissa Fès.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le : le 22/07/2020 à 12 Heure, et l'examen de la consultation ouverte se tiendra en séance non publique.

L'ouverture des plis contenant les offres financières aura lieu en séance publique.

(106351)

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS DE CONSULTATION OUVERTE
N°PR576704.COU.20.DRTA

La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib de Tanger, prolonge le délai de dépôt des offres de la consultation ouverte relative à la prestation suivante :

CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURE DES TONERS POUR IMPRIMANTES HP ET LEXMARK

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent adresser leurs demandes de cahier des charges, en précisant le n° de la consultation, par courrier électronique, au Service Achat et Logistiques de la Division Administrative et Financière DR Tanger aux adresses électroniques suivantes : m.bokal@iam.ma; n.elalamielaroussi@iam.ma

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 21/07/2020 à 12 H 00.

L'examen des offres administratives et techniques de la consultation se tiendra en séance non publique et l'examen des offres financières, des soumissionnaires techniquement conformes, se tiendra en séance publique.

(106367)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE
LA SURETE NATIONALE
PREFECTURE DE POLICE
DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°34/SAP/SP.IM 2020
SEANCE PUBLIQUE
APPEL D'OFFRES RÉSERVÉ
À LA PETITE ET MOYENNE
ENTREPRISE NATIONALE

Le 05/08/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé, à la salle des réunions au 7ème étage de la Préfecture de Police de Casablanca sis Bd Zerktouni à l'ouverture des plis relatif à: l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 34/SAP/SP.IM/2020: relatif au : Nettoyage des locaux des sièges des districts de police : Hay hassani, Ain Chok, El fida mers sultan, et les services qui en dépendent (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marches au (siège de la préfecture de police de Casablanca, 5ème étage, bureau n°509A) sis Bd Zerktouni ; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs Trente mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1.025.959,65 Dh TTC Un Million Vingt Cinq Mille Neuf Cent Cinquante Neuf Dirhams 65 Centimes toute taxe comprise).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau des marches au (siège de la préfecture de police de Casablanca, 5ème étage, bureau n°509A) sis Bd Zerktouni
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer l'offre par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n °20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de la consultation

(106345)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
RABAT SALE KENITRA
COMMUNE DE MEHDYA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N° / 72020/MEHDYA

Le Jeudi 06/08/2020 à 11 h du matin, il sera procédé dans le bureau du Président de la commune de Mehdya l'appel d'offre sur offres de prix ouvert concernant :

-L'exploitation temporaire pour location du Parking automobile vélos et vélomoteurs à Mehdya Plage et la corniche.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés publics de la municipalité de Mehdya.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www. marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau et à l'adresse précitée.

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat particulier commune urbaine de Mehdya.

Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Soit les envoyer par courrier électronique suivant les dispositions de l'arrête du ministre de l'économie et des finances n° 20-2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le coût du prestation relatif à L'exploitation temporaire pour location du Parking automobile vélos et vélomoteurs à Mehdya Plage et la corniche.

est 900 000.00 dh (Neuf Cent Mille Dirhams).

Le cautionnements provisoire est fixé comme suit :

- 80.000.00 dh (quatre vingt mille dirhams) pour L'exploitation temporaire pour location du Parking automobile vélos et vélo-moteur à Mehdya Plage et la corniche.

1) Dossier administratif comprenant :

a)la déclaration sur l'honneur.

b) la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne

agissant au nom du concurrent .

c) l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un

an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que

le concurrent est en situation fiscale régulière .

l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

le récepissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

Le cahier des charges et règlement de consultation cachetés et paraphés à toute les pages et signés à la dernière sans ratures ni rajout avec lu et accepté.

N.B. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c, d et f ci-dessus, et à défaut, une d'éclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisée professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

2) Dossier technique comprenant :

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.

3) L'offre financier :

- Acte d'engagement contenant les renseignement cités dans l'article 29 du décret des marchés public.

(106314)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE OUEZZANE
CAIDAT MOKRISSET
COMMUNE AIN BEIDA
AVIS RECTIFICATIF D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° : 01/2020

Le 24/07/2020 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'annexe de la région à Ouezzane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : N° AO 01/2020

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES RELEVANT AUX DIFFERENTS DOUARS AIN BEIDA - PROVINCE OUEZZANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique de la C. AIN-BAIDA.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www. Marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de :

Un million Quatre cent soixante trois mille Trois cent cinquante deux dirhams soixante Centimes, (1 463 352,6 DHs) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000.00 DHs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27-29 et 31 du décret n° 02.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans du Service Technique de la C. AIN-BAIDA.

Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les déposer par voie électronique au www.marchespublics.gov.ma ; conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances N° 20.14 DU 04 Septembre 2014 qui exige la voie électronique pour tous les marchés à compter du 1er Janvier 2017.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation et certificat de qualification et de classification des entreprises de type B1 ou B2 ou B3…ou B12

(106347)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 01/INDH/2020

Le Mardi 25 Aout 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° : 01/INDH/2020 ayant pour objet :

Achat de manuels et fourniture scolaire au profit des établissements scolaires dans le cadre de mise en œuvre de l'Initiative Royale « UN MILLION DE CARTABLES » au titre de l'année scolaire 2020/2021 -Lot 1 Etablissements d'enseignement primaire-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la DBM à la Province de Sidi Bennour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www. marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent quarante mille dirhams (140.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.742.517,06 DHS TTC (Cinq Million Sept Cent Quarante Deux Mille Cinq Cent Dix Sept DHS 06 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit envoyer les plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Sidi Bennour;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Soit les transmettre, par voie électronique, au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

(106353/1)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 02/INDH/2020

Le Mardi 25 Aout 2020 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° : 02/INDH/2020 ayant pour objet :

Achat de manuels et fourniture scolaire au profit des établissements scolaires dans le cadre de mise en œuvre de l'Initiative Royale « UN MILLION DE CARTABLES » au titre de l'année scolaire 2020/2021 -lot 2 Etablissements d'enseignement collégial-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la DBM à la Province de Sidi Bennour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www. marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent quarante mille dirhams (50.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.009.021,05 DHS TTC (Deux Million Neuf Mille Vingt Et Un DHS 05 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

Soit envoyer les plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Sidi Bennour;

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Soit les transmettre, par voie électronique, au maître d'ouvrage.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

(106353/2)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE OULED TEIMA
CAIDAT ARGANA
C/ IMILMAISS
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01/2020

Le 05/08/2020 à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de la Commune Argana à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AU DOUAR KAKT 2EME TRANCHE COMMUNE TERRITORIALE IMILMAISS RELEVANT DE LA PROVINCE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du président de la C. Imilmaiss. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (15 000,00 DHS) quinze mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (190698,72 dhs) Cent quatre vingt dix six cent quatre vingt dix huit dirhams, 72 cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau du président de la Commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des Finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

(106299)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE SIDI MOUSSA L'HAMRI
CAIDAT SIDI MOUSSA L'HAMRI
C.T SIDI MOUSSA L'HAMRI

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL
ANNEE BUDGETAIRE 2020

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage Mr le président de la commune territoriale Sidi Moussa L'hamri (ordonnateur) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

Types des travaux ou services	Objet des travaux ou services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Voiries et infrastructures	Construction de la liaison routière reliant la RP1707 et douar Lahdab	Douar Lahdab	Appel d'offres ouvert	Juillet 2020	Service d'Urbanisme, Environnement, Travaux et Patrimoine
	Construction de la liaison routière reliant la RNC et douar Ait Si Miloud	Douar Ait Si Miloud		Septembre 2020	
	Construction d'un ouvrage d'art sur Oued AKORTA	Oued Akorta		Octobre 2020	
	Mise à niveau du centre de la C.T Sidi Moussa L'hamri	Centre Communal		Septembre 2020	
Bâtiments	Construction d'un terrain de football au centre de la C.T Sidi Moussa L'hamri	Centre Communal	Appel d'offres ouvert	Juillet 2020	
Etude et Suivi	Etude et suivi des travaux de construction du nouveau siège de la Commune Sidi Moussa L'hamri	Centre Communal	Consultation architecturale	Octobre 2020	

(106333)

AEROCLUB ROYAL DE RABAT »
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2019
« AERO-CLUB ROYAL DE RABAT
le Dimanche 26/07/2020 à 15h00»

Le président de l'Aéro-Club Royal de Rabat porte à la connaissance de l'ensemble des adhérents que l'assemble général ordinaire au titre de l'année 2019 se tiendra le dimanche 26/07/2020 à 15h00, au hangar de l'Aéro-Club Royal de Rabat, à l'Aéroport International de Rabat.

Ordre du jour :

Accueil et vérification des membres à jour

Présentation du rapport moral

Présentation du rapport d'activité et du rapport financier

Approbation desdits rapports

Election nouveau Comité

Questions diverses

Le présent avis tient lieu de convocation.

AéroClub Royal de Rabat - Aéroport International de Rabat-Salé

Association à but non lucratif, fondée le 14 novembre 1934

Contact Louis-Bernard Lechartier 06 63 43 31 65

(106343)

ANNONCES ADMINISTRATIVES

CENTRE HOSPITALO-
UNIVERSITAIRE IBN SINA
AVIS DE VENTE AUX
ENCHERES PUBLIQUES
N° 2/HMSRO/2020

Le Directeur de L'hôpital de Maternité et de Sante Reproductrice les Orangers porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publiques du matériel réformé de l'Hôpital de Maternité et de Sante Reproductrice les Orangers (maternité les orangers Rabat) relevant du Centre hospitalo-universitaire Ibn Sina aura lieu le 28/07/2020 à 10 heures.

Les concurrents peuvent consulter le matériel à l'Hôpital (maternité des orangers - Rabat) aux jours et heures ouvrables de l'administration.

Une caution provisoire de 2 000,00 DH sera déposée lors de l'ouverture de la vente.

Conditions de la vente :

- les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle (CIN).
- les paiements seront effectués immédiatement après adjudication.
- le matériel adjugé et non retiré demeure aux risques des adjudicataires.
- Les concurrents doivent s'engager à enlever le matériel en question dans les 15 jours qui suivent la vente aux enchères publiques.

(106297)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DEPARTEMENT DE
LA PECHE MARITIME
DIRECTION DE LA FORMATION
MARITIME, DES GENS
DE MER ET DU SAUVETAGE
AVIS DE SELECTION

Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Département de la Pêche Maritime - organise au titre de l'année 2020-2021 une sélection sur dossier pour l'accès à Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache et aux Centres de Qualification Professionnelle Maritime de Tanger et d'Agadir, pour la préparation des diplômes de qualification professionnelle maritime dans les filières Pêche et Machine (Niveau qualification).

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : 18 septembre 2020 à 16 heures

Date d'annone des résultats de la sélection : 30 septembre 2020

Durée des études : Deux (2) ans

Mode formation : Formation Initiale Résidentielle.

Conditions de participation

- Avoir accompli la 9ème année de l'enseignement fondamental.
- Avoir un âge compris entre 15 et 30 ans au 31 décembre 2020 ;
- Etre apte physiquement à l'exercice du métier de matin.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la CIN certifiée conforme ;
- Un certificat de scolarité retiré du système « MASSAR »
- Un relevé de note de la 9ème année retiré du système « MASSAR ».

Les dossiers de participation au concours doivent être adressés aux établissements suivants :

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache : Filière Pêche.

BP 582, Hay Nador : Tél : 0539 50 15 68/69

- Centre de Qualification professionnelle maritime de Tanger : Filière Pêche

Hay Ziyaten, B.P : 13558 Tanger, Tél : 0691 80-18-22 driss.fathi@mpm.gov.ma

0691 80 18 25 elouazzani68@gmail.com

- Centre de Qualification Professionnelle Maritime d'Agadir : Filière Machine

Aghezdiss, Anza, Agadir, Tél : 0528 84-78-70 Fax : 0528 82-65-64

N.B : Avant leur inscription définitive, les candidats sélectionnés subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.

(106355)

ANNONCES LEGALES

«SOUHAL CONSULTING »
05.24.20.19.31/ MARRAKECH
souhalconsulting@gmail.com
AVIS DE TRANSFERT
DU SIEGE SOCIAL
STE ALLIED CAR SARL-AU

Aux termes du P.V de l'AGE du 01/10/2019, l'associé unique de la société ALLIED CAR SARL AU a décidé ce qui suit :

- Transférer le siège social de la société ALLIED CAR de son ancienne adresse sise à angle BD, 11 janvier et rue Boukar Centre d'affaires Fatima Zahra, Imm, 1, 2ème étage appt 10, Marrakech à la nouvelle adresse : ASSIF C N° 100 STUDIO N° 1, MARRAKECH.
- Modifier l'article 4 des statuts

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 02/07/2020 sous le n° 113821.

(106285)

«SOUHAL CONSULTING »
05.24.20.19.31/ MARRAKECH
souhalconsulting@gmail.com
Enseigne commerciale pour succursale
STE WAZANI PREMIUM
SERVICES SARL-AU

L'associé unique de la société WAZANI PREMIUM SERVICES a décidé d'ajouter l'enseigne commerciale : «RIAD WAZANI SQUARE » au nouvel établissement commercial attaché à l'établissement principal de ladite société, cet établissement sis à Marrakech, arrondissement Médina, Quartier Kennaria Derb Zaâri N° 2.

Ce nouvel établissement est crée par la location du local cité ci-dessus de la société ADSI SARL, immatriculée au registre de commerce sous le numéro 438254757 et propriétaire dudit local objet du titre foncier n° 19092/43.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 02/07/2020 sous le numéro 113823.

(106286)

«SOUHAL CONSULTING »
05.24.20.19.31/ MARRAKECH
souhalconsulting@gmail.com
Clôture de liquidation
STE OSTEOHEAL SARL-AU

Aux termes du P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/05/2020, l'associé unique de la société OSTEOHEAL a décidé de :

- Clôturer la liquidation de la société
- Donner quitus aux mandats de la liquidatrice et décharge de ses mandats.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 02/07/2020, sous le numéro 113822.

(106287)

«SOUHAL CONSULTING »
05.24.20.19.31/ MARRAKECH
souhalconsulting@gmail.com
AVIS DE CONSTITUTION :
STE BOUCHERIE MYZ SARL
CAPITAL SOCIAL :
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : PROPRIETE DITE
TAWHID 1-7-E1, IMMEUBLE E1 RESIDENCE TAWHID AKIOUD
GUELIZ MARRAKECH

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/06/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Associés : 1 - M. YASSINE RADIF

2 - M. MUSTAPHA ZERROK

3 - M. YASSINE ZERROK

Dénomination : STE BOUCHERIE MYZ SARL

Objet : BOUCHERIE, VOLAILLE, ET CHARCUTERIE

Siège social : PROPRIETE DITE TAWHID, 1-7-E1, IMMEUBLE E1, RESIDENCE TAWHID, AKIOUD GUELIZ, MARRAKECH

Capital social : Le capital social est fixé à 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune, entièrement souscrites et libérées.

Durée : La durée de vie de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Gérance : La société est gérée par les co-gérants M. YASSINE RADIF, M. MUSTAPHA ZERROK et M. YASSINE ZERROK pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 01/07/2020 sous le n° 113782.

(106284)

AUGMENTATION DE CAPITAL
DE LA SOCIETE
ATLAS SERVICE PROVIDER

Aux termes d'un ASSP, en date du 11/02/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : ATLAS SERVICE PROVIDER SARL AU
- FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
- OBJET ACTIVITE : ACHAT ET VENTE DES EQUIPEMENTS ET INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES ET DIDACTIQUES.
- SIEGE SOCIAL : 2EME ETAGE APPT 3, AZLI SUD 1, LOT 817, MARRAKECH.
- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 400 000,00 dhs divisé en 4000 parts de 100 dhs chacune, entièrement souscrites libérées et attribuées à l'associé.

- M. SOULAYMANE ARAOUA : 4000 parts

- GERANCE : La société est gérée par M. SOULAYMANE ARAOUA
- ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- DUREE : 99 ans à partir de la date de constitution.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Marrakech sous le numéro 113658, registre de commerce n° 90093.

(106272)

«MENARA BIKE SARL »
RC : 92373
MODIFICATION

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi à Marrakech en date du 19/02/2020, il a été procédé aux :

1 - L'assemblée générale extraordinaire ratifie la cession des parts sociales :

- M. Mohamed Amine El Bastami cède une partie de ses parts sociales soit cent soixante dix (170) parts sociales à M. Mohamed ZAKARIA Charafe Eddine, qui accepte ces parts sociales de cent dirhams (100) chacune lui appartenant dans ladite société MENARA BIKE SARL.

- M. Mohamed Amine El Bastami cède une partie de ses parts sociales soit cent soixante dix (170) parts sociales à M. El Abdel Ali Farah, qui accepte ces parts sociales de cent dirhams (100) chacune qui appartenant dans ladite société MENARA BIKE SARL.

2 - Acceptation de la démission de co-gérant M. Mohamed Amine El Bastami CIN EB120413 , et lui donne quitus à sa gérance.

3 - Modification des articles 6, 7 14 et 16 des statuts.

4 - L'assemblée générale extraordinaire a ratifié l'établissement des statuts refondus.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 29/06/2020 sous le n° 113651.

(106257)

STE CLOUD
AFRIKA

En vertu d'un acte S.S.P en date du 05/06/2020 à Casablanca, il a été décidé :

- Cessions de parts sociales par Mme EZZAIM HOUDA, soit 600 (six cent) parts d'une valeur nominale de 100,00 (cent) dirhams lui appartenant dans la Sté CLOUD AFRIKA à M. MOULAY HICHAM NAIFI.
- Mme EZZAIM HOUDA démission de sa gérance ainsi reçu quitus total au titre de sa fonction dans la société.
- La gérance a été attribuée à M. MOULAY HICHAM NAIFI en sa qualité de gérant unique et la société sera fonctionnée par sa signature unique dans tous les actes et transactions.
- Transformation de la société de SARL associé unique en SARL de plusieurs associés.
- Mise à jour des statuts suite au changement des articles des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 736554 le 22/06/2020.

(106329)

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE S.A EN LIQUIDATION
AVIS DE VENTE DE VEHICULES
REFORMES

La SO.DE.A. S.A en liquidation, met en vente à Rabat sous plis fermés deux (2) voitures réformées :

Marque HUNDAY :

Type : SANTA FEE

Mise en circulation : 13-09-2007

Carburant : DIESEL

Marque : PEUGEOT

Type : PARTENER

Mise en circulation : 13-10-2002

Carburant : DIESEL

Les acheteurs intéressés peuvent déposer leur offre au siège de la Société désigné ci-après au plus tard le jour de la vente le 23 juillet 2020 à 11 heures. L'offre doit contenir obligatoirement :

- L'offre de prix pour chaque voiture :
- Une caution provisoire de 5.000 dhs ;
- Une copie de la CIN avec le numéro de téléphone du soumissionnaire.

Les véhicules peuvent être consultés au siège de la société au 74, Rue Oued Oued Ziz, N° 3, Agdal Rabat.

Pour plus d'information contacter : 0625 11-85-57 ou 0537 77-71-25.

(106301)

«TOSCANA CARS SARL AU »
RC : 96493
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
ET CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes du procès verbal décision de l'associé unique établi à Marrakech en date du 23/01/2020, il a été décidé :

1 - L'associé unique décide de transférer le siège social de la société antérieurement fixé à Imm N° 144 AU CHIC DE PARIS, 3EME ETAGE APPT 12, AVENUE MOHAMED V, GUELIZ MARRAKECH, pour le fixer à magasin au rez-de-chaussée Ibn Toumerte - 328, route d'Essaouira Marrakech.

2 - Acceptation de la démission de la gérante Mlle SOUKAINA EL FAKKARI CIN N° EE711279, et lui donne quitus à sa gérance.

3 - Nomination de M. SAID EL FAKKARI CIN N° EE3366 en qualité de gérant de la société et leur confère les pleins pouvoirs de gestion et l'administration de la société.

4 - Modification de l'article 4 et 19 des statuts.

5 - L'associé unique a ratifié l'établissement des statuts refondus.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 29/06/2020 sous le n° 113653.

(106258)

CHANGEMENT DU GERANT
DE LA SOCIETE LE PITCH

Aux termes d'un ASSP, en date du 10/03/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION : LE PITCH SARL
- FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
- OBJET ACTIVITE : GESTION DE TERRAINS DE SPORT : COMPLEXE SPORTIF
- SIEGE SOCIAL : RESIDENCE ANAS MAJORELLE AV. MY ABDELLAH IMM B APPART. N° 12, MARRAKECH
- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés :

- M. MOHAMED ZAGHLOUL : 800 PARTS

- M. ALI ZAGHLOUL : 200 PARTS

- GERANCE : La société est gérée par M. ALI ZAGHLOUL
- ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- DUREE : 99 ans à partir de la date de constitution

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Marrakech sous le numéro 113876, Registre de Commerce N° 92311.

(106273)

SOUHAL CONSULTING »
05.24.20.19.31/ MARRAKECH
souhalconsulting@gmail.com
AVIS DE CONSTITUTION :
STE L2 GLOB SARL
CAPITAL SOCIAL : 300.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : MANAR 2, RESIDENCE
AL AKHAWAINE, IMM 149,
MAGASIN, N° 1 IZDIHAR

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Associés : 1 - M. LOTFI JBYEH

2 - M. OUSSAMA LOTFI

Dénomination : STE L2 GLOB SARL

Objet :

- Marchand de matériel informatique et téléphonie.
- Maintenance des articles informatiques
- Négociant
- Marchand effectuant import-export
- Transfert d'argent et change de monnaie
- Recouvrement et encaissement des factures pour les tiers.

Siège social : MANAR 2, RESIDENCE AL AKHAWAINE, IMM 149, MAGASIN N° 1 IZDIHAR MARRAKECH.

Capital social : Le capital social est fixé à 300.000,00 dhs divisé en 3000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées.

Durée : La durée de vie de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Gérance : La société est gérée par les deux co-gérants M. JBYEH LOTFI ET M. OUSSAMA LOTFI pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 29/06/2020 sous le n° 113706.

(106281)

CONSTITUTION DE
LA SOCIETE KECH-LUXURY-DAY

Aux termes d'un ASSP, en date du 03/04/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- DENOMINATION ; KECH-LUXURY-DAY
- FORME JURIDIQUE : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
- OBJET ACTIVITE : TRANSFERT TOURISTIQUE
- SIEGE SOCIAL : RES ABOUAB GUELIZ IM B APPT 14, MARRAKECH
- CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, entièrement souscrites libérées et attribuées à l'associé unique.

- M. ISMAIL MOUDRIKA : 1000 parts

- GERANCE : La société est gérée par M. Ismaïl Moudrika
- ANNEE SOCIALE : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
- DUREE : 99 ans à partir de la date de constitution.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Marrakech sous le numéro 113755, Registre de Commerce N° 104443.

(106271)

JET FIDUCIAIRE SARL
«GREEE PAR L'ETAT »
4, RUE OUM ERRABIA GUELIZ
MARRAKECH
0524 43-47-63
CONSTITUTION
D'UNE SARL (AU)
«SOCIETE « M.Z MAROC »
S.A.R.L (AU)

Il a été établi par acte SSP : à Marrakech en date du 10/03/2020, les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique régie par la loi n° 05/96 du 13/02/97 et par lesdits statuts dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SOCIETE « M.Z MAROC » S.A.R.L (AU)
- Capital social : 50.000,00 dhs
- Siège social : MARRAKECH, HAY MASSIRA B3, N° 467 (GARAGE)
- Objet social : La société a pour objet au Maroc et dans tout autre pays, pour son compte et pour le compte de tiers directement ou indirectement.

- EXPORT D'ARTICLES ARTISANAUX.

- NEGOCE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

- IMPORT DIVERS

- Et plus généralement toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie l'une ou à l'autre des opérations ci-dessus de manière à faciliter ou développement l'activité de la société.
- GERANCE : La société est gérée pour une durée illimitée par le gérant associé unique.

M. MAHY ZOUBEYR

- RESERVES : Sont retenues 5% des bénéfices réalisés chaque année.
- DEPOT LEGAL : Est effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech en date du 22/06/2020 S/N° 4415.

(106274)

FIDUCIAIRE WAHIB
CITE OUED EDDAHAB RUE DAOURA
N° 2, LES CHALETS INEZGANE
TEL : 0528 83-50-46 / 0662 73-39-42
SOCIETE F.M.M KHADAMAT
CHARAF S.A.R.L
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Agadir en date du 11 mars 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE F.M.M KHADAMAT CHARAF SARL

Objet : - Transfert d'argent national et international

- La gestion et l'exploitation des fonds se rattachant à l'objet social.
- La commercialisation et la distribution de tous produits et accessoires se rattachant à l'activité de la société.
- L'import, l'export et négoce national et international sous toutes ses formes.
- La représentation de toute marque et de produits nationaux ou étrangers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce

Siège social : COMPLEXE COMMERCIAL CHARAF, N° 5 BD EL BEROUNI, CITE CHARAF AGADIR.

Capital social : Le capital social est fixé à 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts de 100,00 dhs chacune et entièrement libérées et réparti entre les associés comme suit :

- Mme ADDI FATIHA…… 500 PARTS

- M. BIZOUNKAD LARBI…… 500 PARTS

Gérance de la société : La société est gérée par Mme Addi Fatiha titulaire de la CIN N° J275217 et ce, pour une durée indéterminée.

Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre.

Bénéfice : Après déduction de toutes les charges légales et statutaires, et après prélèvement de 5% pour constituer un fonds de réserve, le solde sera réparti entre les associés suivant le nombre de leurs parts dans le capital social.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir le 07/07/2020 sous n° 90872, et la société est immatriculée au registre de commerce sous n° 43357.

(106325)

Football

La crise provoquée par le Covid-19 a conduit les équipes sportives à une économie de guerre

Le marché des transferts paralysé en Europe

Rachid MADANI

Le Real Madrid n'obtient aucun des joueurs qui faisaient partie de son plan pour la saison 2020-2021. Ces joueurs sont prêts à attendre que la situation revienne à la normale, même si cela signifie de continuer encore une saison de plus dans leurs équipes actuelles. Tous sont sous pression pour renouveler le contrat, à l'exception de Haaland, un nouveau venu au Borussia Dortmund. Eduardo Camavinga et Kylian Mbappé mettent fin à leurs contrats en 2022 et pour le moment, ils ont dit non. Ils attendent le club merengue. Le cas de Havertz est différent mais il met également fin à sa relation en 2022, car dans son cas, le Bayern a déjà disparu de son chemin et maintenant celui qui fait pression est Chelsea.

Camavinga, Mbappé et Havertz.

Coup dur cette saison

Le Real Madrid, comme les saisons précédentes, s'est déplacé pendant les mois d'hiver, rationalisant les efforts de toutes sortes. Suivre les joueurs, approcher ceux qui pourraient venir les intéresser, parler aux clubs, mais le coup subi par la pandémie mondiale a tout paralysé, au désespoir de certains de ces joueurs déjà vêtus de blanc. Camavinga, Havertz, Haaland et, bien sûr, Mbappé sont les noms qui ont monopolisé l'espace et le temps pour les dirigeants du Real Madrid.

Havertz… prêt à attendre

Havertz était la grande couverture du Real Madrid pour cet été. Le joueur de Bayer Leverkusen allait être le coup secret déjà préparé pendant l'hiver. À tel point que l'environnement du joueur lui-même a contacté les émissaires blancs il y a quelques semaines, pour savoir ce qui allait se passer. Son idée est de jouer pour le Real Madrid et il est prêt à attendre, mais il reçoit beaucoup de pression pour finir par accepter certaines des offres reçues, avec Chelsea en première ligne dans cette tentative de reconstruire une équipe compétitive, à la fois dans la Premier comme en Champions League d'Europe.

Mbappé veut devenir « Blanc »

Quant à Mbappé, les offres de renouvellement mises sur la table du PSG s'accumulent et parlent déjà de 40 millions d'euros par saison. L'attaquant sait que dans deux ans il sera libre et prêt à choisir son avenir. Il sait que le Real Madrid l'a parmi ses objectifs et il n'a pas non plus caché son désir d'être un joueur des « Blancs ». Pas d'urgence. Il sait que son moment viendra. Le sort du Français semble bien écrit, mais les dirigeants du Real Madrid ne veulent pas faire de faux pas avec les propriétaires du PSG. Un respect total.

Haaland reste à Dortmund

Quant à Haaland, le Norvégien veut continuer une saison de plus au Borussia Dortmund, mais Manchester United est pressant et fort. Comme pour Chelsea, pour Old Trafford, les Anglais veulent « reconstruire » l'équipe et sont confiants de conserver Pogba, lui-même convoité par Zidane et de l'éventuelle arrivée de Haaland.

Repère

Politique d'austérité

Au cours des prochaines semaines au Bernabéu, seules les sorties de joueurs seront signées. Le tracé balisé parle d'une économie de 200 millions d'euros face à la baisse des revenus. Au départ de Hakimi, il faudrait ajouter Ceballos, Odriozola, Odegaard, Kubo, James, Nacho, Mariano, et peut être les vétérans Marcelo et Modric sont à la recherche d'un autre club. Quant aux nouvelles signatures, elles devront attendre. Cela semble étrange, mais nous sommes déjà à la mi-juillet et le marché a, à peine, bougé. Il ne semble pas que la situation va changer dans les prochaines semaines. Les transferts de 100 millions d'euros sont entrés dans l'Histoire, au moins pour un temps. Les 60 millions d'euros de Timo Werner payés par Chelsea semblent être les meilleurs. La crise provoquée par le Covid-19 a conduit les équipes de football à une économie de guerre, dans laquelle plus que des signatures, on parle de ventes. Les fans et les journalistes résistent au fait que le marché d'été habituel ouvre des parenthèses. Les premiers veulent voir de nouveaux visages et les seconds ont besoin de ces nouveaux visages, mais la réalité dit que très peu de signatures apparaissent à l'horizon.

Maroc Telecom

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS D'UNE CONSULTATION OUVERTE

PR 578108.COU.DRTA.20

La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib Tanger lance une consultation ouverte relatives à la prestation ci-dessous :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LIGNES D'ABONNES DU RESEAU D'ACCES A LA DC DE TANGER EN DEUX LOTS

Lot 1 : (Secteur M'ssalah–Ibn Taymia- Montagne-Achakar-Drissia-Al Majd-Baie-Ksar Sghir)

Lot 2 : (Secteurs Branes-Azizia- Gezenauya-Assilah)

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent adresser leurs demandes du cahier des charges, en précisant le n° de la consultation, par courrier électronique au Service Achat et Logistiques de la Division Administrative et Financière, aux adresses électroniques suivantes :
n.clalamiclaroussi@iam.ma *et* m.bokal@iam.ma

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 24/07/2020 à 16 Heures.

L'examen des offres administratives et techniques de la présente consultation se tiendra en séance non publique et l'examen des offres financières, des soumissionnaires techniquement conformes, se tiendra en séance publique.

106361

Maroc Telecom

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS D'UNE CONSULTATION OUVERTE

PR 565751.COU.DRTA.20

La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib Tanger lance une consultation ouverte relatives à la prestation ci-dessous :

TRAVAUX DE RELEVE DERANGEMENT GROS CABLE ET DE LEVEE DES CONTRAINTES DC TETOUAN ET DC AL HOCEIMA

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent adresser leurs demandes du cahier des charges, en précisant le n° de la consultation, par courrier électronique au Service Achat et Logistiques de la Division Administrative et Financière, aux adresses électroniques suivantes :
n.clalamiclaroussi@iam.ma *et* m.bokal@iam.ma

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 24/07/2020 à 16 Heures.

L'examen des offres administratives et techniques de la présente consultation se tiendra en séance non publique et l'examen des offres financières, des soumissionnaires techniquement conformes, se tiendra en séance publique.

106363

Tennis

Malgré son annulation, à cause du Coronavirus, Wimbledon va, quand même, distribuer 10 millions de livres de prize-money

«Merci Wimbledon»

M. BELAOULA

Les Anglais étaient catégoriques pour reporter Wimbledon à l'année prochaine à cause de la pandémie de coronavirus. On voyait mal Djokovic et ses pairs sur le Center Court en pleine automne qui pourrait se terminer en bain de boue.

Si les organisateurs se sont permis, donc, une année blanche, c'est en raison d'une assurance très prévoyante. Alors que c'est la panique à bord pour presque tous les comptables de clubs sportifs, en cette période de crise sanitaire, le tournoi anglais a, tout simplement, souscrit une assurance annulation avec une clause spéciale «pandémie». En effet, Wimbledon est le seul Grand Chelem à avoir vu assez loin dans le futur pour s'assurer contre la menace d'une pandémie mondiale et que les dommages financiers devraient être, donc, très minimes.

1-Les jolis trophées sont restés au chaud cette année.
2-Le joli cadre du temple du tennis.
3-Les succulentes fraises de Wimbledon.

Anticipation et pragmatisme

Une couverture allant jusqu'à 282 millions d'euros de pertes. «C'est très dans la culture britannique d'avoir pris cette assurance. Ils ont une vraie culture de l'anticipation et du pragmatisme, car peu importe ce qu'il se passe, pour eux, le business doit continuer ou, en tout cas, on ne doit pas perdre d'argent» avait déclaré, dans le temps, un financier de la City spécialisé dans les investissements dans le sport.

Les retombées de cette assurance sont, donc, là puisque le tournoi londonien va, quand même, distribuer un prize-money. Ce Grand Chelem a prévu une enveloppe de 10 millions de livres (plus de 11 millions d'euros) en faveur des joueurs et des joueuses qui auraient dû participer à cette édition annulée en raison du Covid-19. « Suite à une consultation de notre assurance annulation, nous sommes, désormais, en mesure d'allouer un prize-money à 620 joueurs », détaille un communiqué publié par les organisateurs.

L'impact de l'annulation

Basé sur le classement des joueurs au moment de l'arrêt de la saison, l'argent sera distribué ainsi : 25 000 livres pour ceux qui auraient dû rallier le tableau principal directement, 12 500 pour les joueurs des qualifs et 6 250 pour ceux du tableau de double.

« Nous sommes heureux que notre police d'assurance nous ait permis de reconnaître l'impact de l'annulation du tournoi sur les joueurs et que nous puissions maintenant offrir ce prize-money qui récompense le travail acharné des joueurs pour acquérir leur classement », se réjouit Richard Lewis, de directeur général de l'AELTC.

Heureux, le sont aussi les joueurs et joueuses qui se sont manifestés sur les réseaux sociaux pour saluer le geste de Wimbledon : «Merci Wimbledon», «Incroyable Wimbledon» ou encore «Ce sera toujours notre tournoi préféré», peut-on lire à droite et à gauche.

Repères

La répartition du prize-money

620 joueurs et joueuses vont bénéficier de la redistribution, par Wimbledon, des 10 millions de livres sterling à savoir : Qualifications (224) : 12 500/ joueur, Simples dames et messieurs (256) : 25 000/joueur, Doubles (120) : 6250/joueur, Tennis fauteuil (16) : 6000/joueur, Tennis fauteuil quad (4) : 5000/ joueur ; soit, exactement, 10 066 000 livres sterling.

D'autres gestes

Rappelons, également, que le All England Club avait, déjà, participé aux fonds d'urgence de plus 6 millions de dollars débloqués par l'ITF, l'ATP, la WTA et les quatre tournois du Grand Chelem). Le tournoi londonien a, aussi, aidé les associations locales à Londres, donné ses traditionnelles fraises aux personnels de santé qui luttent contre l'épidémie de coronavirus, ou encore ses serviettes et des repas chauds à ceux qui en avaient besoin.

Les fameuses fraises

Les fraises font partie de la grande tradition du Temple du tennis. Mais personne ne les dégustera cette année à la crème fraîche dans les allées de Wimbledon Village. Elles sont récoltées et équeutées pour les donner aux personnels de santé et à ceux qui sont mobilisés en première ligne face au virus outre-Manche.

Maroc Telecom

ITISSALAT AL MAGHRIB
AVIS D'UNE CONSULTATION OUVERTE

PR 578311.COU.DRTA.20

La Direction Régionale d'Itissalat Al Maghrib Tanger lance une consultation ouverte relatives à la prestation ci-dessous :

TRAVAUX DE LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES POSTES DE TRANSFO DES CENTRES TECHNIQUES, LES URAD ET LES SITES GSM RELEVANT DE LA DR DE TANGER

Les candidats désirant participer à cette consultation ouverte, peuvent adresser leurs demandes du cahier des charges, en précisant le n° de la consultation, par courrier électronique au Service Achat et Logistiques de la Division Administrative et Financière, aux adresses électroniques suivantes :
n.clalamiclaroussi@iam.ma *et* m.bokal@iam.ma

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 24/07/2020 à 16 Heures.

L'examen des offres administratives et techniques de la présente consultation se tiendra en séance non publique et l'examen des offres financières, des soumissionnaires techniquement conformes, se tiendra en séance publique.

106369

Tournée asiatique

De la menace en l'air

Alors que le circuit ATP reprendra le 14 août à Washington, le circuit féminin, lui, sera de retour dès le 3 août à l'occasion du tournoi de Palerme. Seulement la tournée asiatique, qui doit suivre après Roland Garros (27 septembre au 11 octobre) est plus que menacée. Selon une information de «Xinhuanet», la Chine a pris la décision de ne plus accueillir le moindre événement sportif en 2020, à l'exception des épreuves tests en vue des Jeux Olympiques d'hiver de 2022 qui auront lieu à Pékin.

Cette mesure aura un impact direct sur les circuits ATP et WTA. L'Asie, et la Chine en particulier, organise de très nombreuses compétitions comme le Masters féminin de Shenzhen. Cette annonce concerne, directement, onze tournois au masculin et au féminin.

Côté WTA, il s'agit des tournois de Pékin, de Nanchang, de Wuhan, de Zhengzhou, de Zhuhai élite Trophy, de Guangzhou et, bien sûr, du Masters de Shenzhen.

Ouvrons une parenthèse pour rappeler que ce circuit WTA sera doté de deux nouveaux tournois à savoir celui de Prague, du 10 au 16 août en République tchèque, et de Lexington, du 10 au 17 août aux Etats-Unis. Ce dernier sur dur (le premier sur le sol américain), remplacera le tournoi de Washington et servira, pour les joueuses, de préparation à l'US Open.

Quant aux tournois ATP, il est question de quatre compétitions qui pourraient passer à la trappe. Les tournois «ATP 250» de Chengdu et de Zhuhai, le tournoi «ATP 500» de Pékin et le Masters 1000 de Shanghai.

Donc de la menace en l'air pour cette tournée asiatique victime de la pandémie du Covid-19.

Ashleigh Barty, la vainqueur du Masters de Shenzhen.

L'Opinion
Sport
Lundi 13 Juillet 2020

Football
Mort de Jack Charlton, frère aîné du légendaire Bobby et champion du monde 1966

Liga

Le Barça souffre mais gagne

Messi toujours muet

Muet mais décisif : malgré sa passe décisive pour Arturo Vidal, Lionel Messi n'a pas retrouvé le chemin des filets samedi à Valladolid pour la 36e journée de Liga, mais le FC Barcelone l'a quand même emporté 1-0 et revient à un point du leader Real Madrid.

Lionel a fait chuter ses statistiques de but

Est-ce la fatigue d'une fin de saison resserrée sous la canicule espagnole ? La lassitude d'une couronne presque perdue ? Avec un seul but sur les sept derniers matches (sur pénalty contre l'Atlético Madrid), la superstar argentine Lionel Messi a fait chuter ses statistiques de but, mais a continué de briller dans la peau d'un passeur samedi pour permettre au Barça de s'accrocher au peu d'espoir qu'il lui reste de conserver son titre en Liga.

Avec sa passe décisive judicieusement piquée dans la surface pour le but sur poteau rentrant d'Arturo Vidal (15e), la «Pulga» (puce, en espagnol) a permis au Barça de revenir provisoirement à un point de l'ennemi juré et leader Real Madrid, qui affronte Grenade lundi (20h00 GMT) pour la 36e journée de Liga.

Une assistance qui permet au sextuple Ballon d'Or (22 buts, 20 passes décisives en Liga cette saison) de tutoyer de nouveaux records.

Messi est devenu le premier joueur à atteindre les 20 passes décisives en Liga depuis Xavi (20) en 2008-2009. L'Argentin, impliqué dans 24 des 31 derniers buts du Barça, est aussi le 2e joueur à effectuer une saison à au moins 20 buts et 20 passes décisives dans les cinq grands championnat européens au 21e siècle, avec Thierry Henry (Arsenal) en 2002-2003.

Malgré ses sept passes décisives lors des 7 derniers matches, Leo Messi n'a plus enfilé son costume de buteur-capitaine-sauveur depuis plusieurs semaines. Samedi, l'Argentin a semblé emprunté, fatigué, et toujours aussi imprécis que lors de ses dernières sorties devant le but. Une caractéristique qui ne lui ressemble pas.

Mauvais choix tactiques

Après une bonne première période, les Catalans se sont enlisés en deuxième période.

Les choix tactiques de Quique Setién, qui a voulu bétonner le résultat, n'ont pas aidé à développer le beau jeu vu à Villarreal (4-1). Et ni Antoine Griezmann, qui a joué les 45 première minutes, ni Luis Suarez, qui a remplacé le champion du monde français pour les 45 dernières, n'ont pu aider leur capitaine Messi.

Sans la manière, le Barça sauve les meubles : avec ce succès à Valladolid, le rival Real ne pourra pas être champion dès lundi contre Grenade. On devra donc attendre les résultats des multiplex des 37e et 38e journées, jeudi et dimanche (19h00 GMT), pour connaître le nom du champion d'Espagne 2019-2020, au terme d'un sprint final on ne peut plus serré.

Griezmann, blessé, incertain pour la Ligue des Champions

L'attaquant français du FC Barcelone Antoine Griezmann souffre d'une lésion musculaire au quadriceps doit, a annoncé son club dimanche, et manquera la dernière semaine de Liga et peut-être le 8e de finale retour de Ligue des champions contre Naples, le 8 août. Griezmann est sorti parce qu'il a ressenti une gêne, c'est lui qui a demandé à sortir après 45 minutes de jeu.

«Les examens réalisés ce (dimanche) matin ont montré que le joueur de l'équipe première Antoine Griezmann souffre d'une lésion musculaire au quadriceps de la jambe droite», précise le Barça dans un communiqué.

20
Passes décisives en Liga, un nouveau record pour Messi

Futsal

Journée d'étude sur la reprise du championnat national

La Direction Technique Nationale (DTN) a organisé récemment au Complexe Mohammed VI de Maâmora une journée d'étude consacrée à la reprise du championnat national de football en salle après la levée progressive du confinement au Royaume.

Cette rencontre a été consacrée aux mesures sanitaires de prévention, aux entraînements tactiques et techniques, aux entraînements physiques, à la nutrition, à l'aspect mental et aux règles du jeu de la discipline.

Dans ce sens, le médecin Saïd Zakini a appelé à la nécessité de respecter le protocole sanitaire suivi par la FRMF en coordination avec les autorités compétentes avant la reprise du championnat national de futsal, a fait savoir le communiqué, notant que M. Zakini a émis plusieurs recommandations et orientations pour se prémunir de toute contamination par la Covid-19.

Pour sa part, le sélectionneur national de futsal, Hicham Dguig, a présenté un exposé détaillé sur la méthode des entraînements aussi bien aux niveaux technique que tactique tout en respectant les conditions sanitaires liées à la Covid-19. M. Dguig a appelé les clubs à organiser les entraînements en petits groupes en limitant tout contact selon les dispositions des autorités sanitaires pour préserver la sécurité des joueurs.

De son côté, le préparateur physique, Salah Eddine Lahlou, a souligné dans son intervention que la reprise des entrainements devra être progressive selon une stratégie sanitaire en deux étapes dont la première sera focalisée sur la préparation physique des joueurs tandis que la deuxième permettra d'élever la cadence des entraînements.

M. Lahlou a également appelé à consulter en permanence le staff technique et médical lors de cette période.